

EXTRAMUROS

# Une histoire croisée de Paris et de ses banlieues à l'époque contemporaine

*bilan d'étape*

**Annie FOURCAUT**

professeure d'histoire contemporaine  
université Paris I - Panthéon Sorbonne

**Mathieu FLONNEAU**

maître de conférence en histoire contemporaine  
université Paris I - Panthéon Sorbonne

septembre 2005



	<b>Introduction</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>Du territoire construit au territoire vécu</b>	<b>8</b>
1.1.	Les frontières, les seuils, les barrières	8
1.2.	Echanges et partage : la mise en commun des territoires	10
1.3.	Immigrations et territoires	13
<b>2.</b>	<b>Une histoire de la gouvernance urbaine</b>	<b>16</b>
2.1.	D'un emboîtement de tutelles administratives...	16
2.2.	... à la banlieue municipale comme système urbain	16
2.3.	Les débats sur la planification urbaine et la réorganisation administrative : du Grand Paris à la région	18
<b>3.</b>	<b>Une histoire spécialisée du politique</b>	<b>22</b>
3.1.	Le rapport centre / périphérie	22
3.2.	Le poids des implantations parisiennes dans les structures nationales	23
3.3.	Les recompositions contemporaines	23
<b>4.</b>	<b>Une histoire de l'imaginaire urbain</b>	<b>25</b>
4.1.	De la mobilité des peurs urbaines...	25
4.2.	... à celle des stéréotypes : zone indécise et banlieue exquise	27
4.3.	Patrimoine et changement de regard	28
	<b>Revisiter les lieux communs de Paris et de l'Île-de-France</b>	<b>31</b>
	<b>Annexes</b>	<b>32</b>
	Programme 2003 - 2005	32
	Conseil scientifique	34

# Introduction

Pour comprendre la nature de ce bilan, il faut rappeler l'origine du travail accompli de 2003 à 2005. L'initiative de cette recherche vient de la demande de Pierre Mansat, adjoint au maire de Paris, chargé depuis 2001 de la coopération avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France, nouvelle délégation de l'exécutif parisien, dont les objectifs sont d'établir des coopérations entre Paris et les communes voisines, de trouver des lieux de débat et d'échanges, de faire coïncider territoire vécu et découpages administratifs <sup>1</sup>. Or, comme corollaire à l'établissement de nouvelles relations entre Paris et les banlieues qui l'entourent, les élus ont souhaité faire appel aux historiens afin de clarifier les rapports complexes, conflictuels, en partie mythifiés, négativement comme positivement, entre Paris et la banlieue, " pour dépasser les méfiances héritées d'un temps où l'arrogance de la capitale nuisait à des relations positives avec les collectivités voisines (...) " <sup>2</sup>.

Il n'était pas question de lancer de nouveaux travaux comme dans le cas d'une réponse à un appel d'offres, mais de lister les travaux scientifiques existants sur les rapports entre Paris et la banlieue, de mettre en rapport des recherches qui s'ignoraient pour leur faire produire un sens nouveau et de diffuser ces connaissances. D'où l'organisation d'un séminaire <sup>3</sup> de novembre 2003 à mars 2005, ouvert aux chercheurs, aux étudiants, aux élus, aux responsables des collectivités territoriales d'Ile-de-France, qui a rencontré un succès public qui ne s'est pas démenti <sup>4</sup>. Le projet n'était pas de fabriquer de façon volontariste une histoire commune, en réécrivant le passé pour lui faire célébrer une éternelle continuité de destin des habitants de l'agglomération parisienne, ni bien sûr de tout dire, mais de repenser les projets contemporains dans la moyenne durée de la constitution du territoire francilien moderne, du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours. Ce séminaire s'accompagne de la production d'instruments de circulation de l'information : une bibliographie <sup>5</sup>, une chronologie, toutes deux centrées sur les relations entre la capitale et ses périphéries, une anthologie des textes majeurs sur le sujet et ce bilan.

L'objectif était de rassembler et de confronter les recherches achevées ou récentes pour fournir des éléments historiques au débat actuel sur le rapport entre territoires vécus et territoires administrés dans l'agglomération francilienne aujourd'hui. L'histoire des rapports entre Paris et les banlieues est à la fois mal connue, rebattue et encombrée de représentations - la banlieue-paillason, l'arrogance de la ville-lumière, la ceinture noire puis rouge, etc. - mal comprises hors de leur contexte et inlassablement répétées. Les configurations anciennes de l'agglomération, ne serait-ce que l'existence du département de la Seine, ou l'absence d'un maire élu à Paris jusqu'en 1977, sont souvent oubliées du débat public. Il nous revenait donc - en surmontant les écueils de l'histoire locale toujours menacée par l'histoire officielle ou l'histoire-communication, sans avoir ni une position d'expert ni celle de conseiller du Prince <sup>6</sup> - de rappeler, avec Marc Bloch, qu'on ne comprend pas le présent si l'on ne connaît rien du passé, et qu'il n'est peut-être pas moins vain de s'épuiser à comprendre le passé, si l'on ne sait rien du présent.

<sup>1</sup> Voir *Extramuros*, la lettre de la coopération territoriale et le site [www.paris.fr](http://www.paris.fr) rubrique *coopération Paris - banlieue*.

<sup>2</sup> Bertrand Delanoë, " La coopération territoriale, une nouvelle échelle d'action pour Paris ", *Extramuros*, La lettre de la coopération territoriale, n° 3, septembre 2002, p. 1.

<sup>3</sup> On trouvera la liste complète des séances avec le détail des intervenants dans le *Bulletin du CHS*, n° 28, 2005, p. 98-100 à la fin de ce bilan.

<sup>4</sup> " L'histoire de Paris et sa banlieue entre à la Sorbonne ", *Le Parisien*, 19 novembre 2003.

<sup>5</sup> Consultable sur le site internet [www.paris.fr](http://www.paris.fr) rubrique *coopérations Paris banlieue*.

<sup>6</sup> François Bédarida, " Les responsabilités de l'historien expert ", in *Histoire, critique et responsabilité*, textes réunis par Gabrielle Muc et Michel Trebitsch, IHTP/CNRS, Editions Complexe, 2003, p. 289-298.









# 1. Du territoire construit au territoire vécu

## 1.1. Les frontières, les seuils, les barrières

Ecrire l'histoire croisée de Paris et des banlieues à l'époque contemporaine passe d'abord par l'inventaire des barrières, matérielles et administratives, dressées entre ces deux entités. Passage obligé de la réflexion, ces points de rupture, ces effets de seuil et de marge, doivent être abordés dans leur matérialité comme dans leurs effets, immédiats et durables. La question de la rémanence des limites mentales et administratives qui subsistent après la disparition des éléments matériels qui les ont fait naître est ici une question centrale avec celle des logiques administratives, militaires, sociales et économiques qui, historiquement, ont conduit Paris à s'étendre ou bien à s'enfermer. Cette dialectique, à l'œuvre en moyenne durée, a connu des temps critiques que l'analyse collective permet de faire émerger : édification du mur des Fermiers Généraux, construction des Fortifications et ses multiples conséquences de longue durée : l'annexion de la " petite banlieue " et les débats fondateurs qu'elle a engendrés, la question de l'unification fiscale, puis la lancinante question du déclassement puis de l'arasement des Fortifs<sup>25</sup>. S'ouvre ensuite au XX<sup>e</sup> siècle le débat sur l'utilisation des terrains libérés, qui est en France à l'origine, via la commission d'extension de Paris de 1911, de l'idée même d'aménagement de la région parisienne. Souvent comparées à des organismes vivants, la ville et son agglomération ont connu une " évolution créatrice " dont tous les possibles doivent être restitués au travers des débats successifs.

<sup>25</sup> Voir le site : [www.fortifs.org](http://www.fortifs.org)

La construction du mur des Fermiers Généraux, enceinte fiscale, est une initiative de la Ferme générale et non de la Monarchie, à visée plus fiscale qu'urbanistique. Elle débute en 1784 sur la rive gauche, obtient l'approbation royale en 1785, s'achève en 1790 : elle enferme alors une capitale de 3 437 ha dans une enceinte de 33 km, avec un mur de près de 3 à 4 m de hauteur, percé de portes aux principaux passages des voies ; ce mur d'octroi pour le prélèvement des taxes à l'entrée de Paris est ponctué des bureaux d'octroi dont la construction est confiée à Claude-Nicolas Ledoux. L'enceinte enregistre les extensions des années 1770 et 1780, plus qu'elle n'en suscite de nouvelles, l'obsession de l'administration royale étant de clarifier la limite de la ville. Paris s'enferme dans le mur des Fermiers Généraux alors que progresse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle l'idée de la ville libérée de son corset de murailles, paradoxe qui se retrouve avec la construction des fortifications sous la Monarchie de Juillet.

L'octroi est supprimé en 1791, comme les péages, par l'Assemblée constituante, mais rétabli en 1798, et l'enceinte sert de limites à Paris jusqu'en 1860<sup>26</sup>. Le mur n'a pas de continuité, la perception et la surveillance sont discontinues<sup>27</sup>, mais il reste une " cage " (Louis-Sébastien Mercier) qui enferme les Parisiens, les coupe de la banlieue et limite à des portes leurs points de contact. Le report de l'octroi à l'enceinte de Thiers se fait en plusieurs étapes et en ménageant les industriels de la zone annexée, de 1860 à 1873. " L'octroi est bel et bien l'un de ces carcans que les libéraux du 18<sup>e</sup> siècle se plaisaient à dénoncer. Il coupe la ville de sa banlieue, limite à des portes leurs points de contact, discrimine des territoires, inscrit dans l'espace urbain la lutte des classes, a sans doute été très concret pour des millions de Parisiens qui, pendant des générations, ont dû déclarer leurs denrées en passant ses frontières"<sup>28</sup>. Or, de cet impôt pluriséculaire dont la perception est inscrite dans l'espace, ne sont pas connus, pour Paris, les effets discriminants sur le territoire, ni sur l'implantation de l'industrie dans et à l'extérieur de Paris,

<sup>26</sup> Bernard Rouleau, *Paris, histoire d'un espace*, Paris, Editions du Seuil, 1997, 492 p ; Action artistique de la ville de Paris, *Les enceintes de Paris*, Paris, 2001.

<sup>27</sup> Pierre-François Claustre, " L'octroi de Paris (1798-1943). Bilan historiographique et perspectives de recherche ", *Recherches contemporaines*, n° 6, 2000-2001, p. 299-316.

<sup>28</sup> Ibidem, p. 316.



**29** On ne peut que regretter l'interruption des recherches de Pierre-François Claustre sur l'octroi à Paris.

**30** En attendant l'habilitation de Frédéric Moret, se reporter à sa thèse qui met en perspective les débats sur la ville : *Les socialistes et la ville. Grande-Bretagne, France 1820-1850, Fontenay-aux-Roses, ENS Editions, 1999, 338 p.*

**31** Virginie Capizzi, " Pour une autre histoire des fortifications de Paris et de l'annexion de la " petite banlieue ", *Paris et Ile-de-France, Mémoires*, tome 54, FSHA, Paris, 2003, p. 233-338.

**32** Florence Bourillon, " Marché immobilier et impôt foncier, l'annexion de la petite banlieue s'impose (Paris 1860) ", in F. Bourillon, P. Boutry, A. Encrevé, B. Touchelay (dir.), *Des économies et des hommes, hommages à Albert Broder*, Editions Bière/Jean-Baptiste Say, 2005.

**33** Nathalie Montel, " Chronique d'une mort non annoncée. L'annexion par Paris de sa banlieue en 1860 ", *Recherches contemporaines*, n° 6, 2000-2001, p. 217-254.

avant et après le Second Empire jusqu'à la suppression de l'octroi en 1943 **29**.

Comme pour l'octroi, il manque un travail d'ensemble récent sur la construction des Fortifications de la fin de 1840 au début de 1846 **30**, qui permette de comprendre le tardif enfermement de Paris, alors que les autres métropoles envisageaient leur ouverture. La crise d'Orient et la crainte d'une nouvelle invasion liée au souvenir de celles de 1814 et 1815 sont toujours évoquées, et réactivent un projet qui date des années 1830 ; la tension internationale justifie la logique militaire, alors que l'opposition républicaine et libérale refuse " l'embastillement " de Paris, qu'elle juge guidé par des préoccupations policières. Les conséquences sur le développement urbain sont ignorées : si cette construction suscite un vaste débat politique, les récriminations des communes périphériques dont le territoire est soit amputé, soit enfermé par le mur d'enceinte sont ignorées, comme celles des communes dont le territoire se trouve réduit d'une portion de leur espace classé en zone non aedificandi. Le souvenir de la violence de ce découpage reste aujourd'hui encore extrêmement vif dans les communes qui en ont été victimes. L'enceinte militaire crée une nouvelle configuration spatiale autour de la capitale : un entre-deux, appelée " la petite banlieue ", qui comprend les communes, ou morceaux de communes (Gentilly ou Ivry) enserrés entre les deux murs ; l'enceinte, d'une largeur moyenne de 128 mètres, formée d'une route de desserte, d'un mur – avec courtines et bastions – percé de 52 portes, et précédé par un fossé et un glacis, sans parler de la couronne des 16 forts extérieurs. Enfin, à l'extérieur, une zone de 250 mètres grevée de servitudes **31**. Cette construction militaire, jugée anachronique au moment de son édification, marque pour plus d'un siècle et demi le partage des territoires entre Paris et sa banlieue et pose la question de l'annexion de la " petite banlieue ".

La question de l'annexion de 1859-1860 a été peu étudiée car longtemps considérée comme une fatalité naturelle et inéluctable ; elle est reconsidérée par des études récentes qui s'interrogent sur les logiques urbaines. L'annexion est envisagée dès la Monarchie de Juillet, mais la question du report de l'octroi à l'enceinte de Thiers et la nécessité de garder autour de Paris une banlieue non soumise à l'octroi, sorte de zone franche où vivent les plus pauvres, freinent la décision. Haussmann envisage plusieurs solutions, dont une annexion limitée à la banlieue nord-ouest, puis tranche, après un semblant de consultation des experts, en faveur d'une annexion uniforme. Précédée par une bataille d'images où la banlieue limitrophe est montrée comme une zone uniforme, dangereuse et dépendante de la capitale, la loi sur l'extension des limites de Paris du 16 juin 1859 s'appuie sur de nouvelles nécessités : accroître les revenus de la ville, lutter contre le dépeuplement de Paris au profit de la banlieue, réunir dans une même entité administrative la ville du pouvoir et des plaisirs et la ville du travail. D'ailleurs, annexion n'est pas assimilation et seule l'unification fiscale est rapidement mise en œuvre par l'administration, avec refonte du cadastre et uniformisation des prélèvements fonciers, dans le but d'homogénéiser le marché foncier d'une capitale agrandie **32**. À court terme, il s'agit bien d'une décision autoritaire qui vise d'abord à faciliter la vie des habitants de l'ancien Paris ; à moyen et à long (?) terme, elle fixe les limites de toute nature qui séparent Paris de ses banlieues **33**. En 1860, l'intégration des communes du premier cercle suburbain dans de nouveaux arrondissements parisiens est assimilée à la domination tutélaire, voire féodale, de la capitale sur ses marges. Cette représentation doit être nuancée car l'annexion a également pour conséquence, plus heureuse, d'étendre les réseaux de commodités de la ville moderne, Paris, aux communes suburbaines de la première couronne. Ces nouvelles commodités sont associées à la diffusion du gaz, de la distribution de l'eau, ou encore à l'extension progressive des trottoirs et de l'éclairage public. Le temps des enceintes fortifiées, qui isolent Paris de son environnement, a laissé place à un temps prospère de diffusion des expériences municipales et des réalisations édilitaires.

La dernière étape majeure de la mise en place des configurations frontalières contemporaines est la décision du déclassement des Fortifications, dont l'inutilité militaire est avérée après les combats de 1870-1871. Discuté à partir des années 1880, ce projet mobilise de nombreux

acteurs, élus, fonctionnaires, hygiénistes et réformateurs sociaux <sup>34</sup>. La loi du 19 avril 1919 prévoit le déclassement et la démolition des Fortifications et l'annexion à Paris de la zone non aedificandi. Sont alors prévus le lotissement des terrains de l'enceinte et la création d'une ceinture de parcs sur la zone, après un long débat sur des projets antagonistes privilégiant l'hygiène ou le logement, soit la création d'une ceinture verte ou celle de logements sociaux. Après la guerre, sur les terrains libérés par l'arasement des bastions militaires, la ville de Paris édifie par le biais d'un office public et de sociétés d'économie mixte destinées à construire du logement social environ 40 000 logements HBM, notamment grâce au financement lié à la loi Loucheur ; ces immeubles de brique rose ou ocre, construits en îlots ouverts, représentent une ville annulaire de 120 000 personnes et forment une muraille discontinue autour de la ville. Des " emprises extraordinaires ", telles la cité internationale universitaire, le parc des expositions, le terrain d'aviation d'Issy-les-Moulineaux – interrompent le linéaire des HBM <sup>35</sup>. La libération de terrains autorise l'ouverture de négociations entre la Préfecture de la Seine et l'Archevêché de Paris pour la construction de lieux de culte entre 1930 et 1931, qui aboutissent à l'octroi de six terrains, dont trois sur d'anciens bastions <sup>36</sup>. L'État français vient à bout de l'expropriation des zoniers, qui avaient colonisé la zone non aedificandi depuis la construction des fortifs, et remet en chantier la question de l'aménagement des limites. Dans la continuité des projets de Vichy, les plans successifs d'aménagement de la région parisienne, PARP et PADOG, reprennent l'idée d'une rocade autoroutière doublant les boulevards des Maréchaux côté banlieue ; la décision de construire le boulevard périphérique est prise en 1953, il est achevé en 1973. Le plan Lafay (1953) prévoit la construction de logements sociaux aux limites, dans Paris et sur les terrains de l'ancienne zone. Les logiques successives et parfois contradictoires qui ont produit l'actuelle interface entre Paris et sa banlieue ont été analysées dans la séquence qui conduit des " fortifs " au " périph ", avec une remarquable iconographie qui donne à voir l'édification du singulier fatras urbanistique qui borde la capitale <sup>37</sup>. Mais l'histoire sociale de ces marges n'est pas faite : la construction des HBM de la ceinture n'est étudiée que par morceaux, leur peuplement est mal connu, ainsi que l'éventuel projet de la ville ; même chose pour la zone <sup>38</sup>, toujours mythifiée faute d'une étude sociale globale qui permettrait enfin de connaître les zoniers, qui n'étaient évidemment pas tous des chiffonniers, entre la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et Vichy. Quand aux politiques urbaines des années 1950 et à leurs effets sur les marges parisiennes – construction de HLM qui doublent le mur de HBM, débats autour du périphérique, abandon du plan Lafay-Lopez qui risquait " d'assassiner Paris " – elles restent mal comprises et peu étudiées <sup>39</sup>.

<sup>34</sup> Marie Charvet, *Les Fortifications de Paris. De l'hygiénisme à l'urbanisme, 1880-1919*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2005, 312 p.

<sup>35</sup> Tomato Architectes, *Paris, la ville du périphérique*, Paris, Le Moniteur, 2003, p. 30-31 ; ce catalogue d'exposition rend compte des projets urbains autour du " territoire improbable " constitué autour du périphérique, mais ne fait pas l'historique du projet.

<sup>36</sup> Miriam Simon, " La construction de lieux de culte sur les anciens bastions de Paris dans l'entre-deux-guerres ", *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, tome 90, n° 225, juillet-décembre 2004, p. 453-479. Cet article comporte une précieuse bibliographie (p. 473) sur la question de la construction des lieux de culte en banlieue et aux limites de Paris, sur laquelle n'existe pas encore de synthèse.

<sup>37</sup> Jean-Louis Cohen, André Lortie (dir.), *Des Fortifs au périph. Paris, les seuils de la ville*, Paris, Picard, 1992, 320 p.

<sup>38</sup> Madeleine Fernandez, *La zone, mythe et réalité*, Paris, Peuple et culture, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, 1983, 123 p.

<sup>39</sup> À l'exception d'Elsa Martayan, " Contenir ou moderniser la capitale, les propositions et débats des années 1950 ", *Les Annales de la Recherche urbaine*, n° 50, avril 1991, p. 82-92.

## 1.2. Échanges et partage : la mise en commun des territoires

Les barrières sont mieux connues, surtout pour le second XIX<sup>e</sup> siècle, que les formes d'échange et de partage du territoire. La fascination pour la coupure physique et mentale qui singularise le cas parisien explique qu'aient été peu étudiées les formes concrètes de partage du territoire. On manque d'une histoire administrative et politique des nombreuses possessions parisiennes en banlieue : cimetières, logements sociaux, hôpitaux, terrains d'épandage, jardins, réserves foncières, etc. Des luttes mémorables des populations banlieusardes contre les empiétements de la capitale ont pourtant illustré les annales des relations Paris/Banlieues. Le traitement de la banlieue parisienne, devenue en certains lieux une terre d'épandage des ordures ménagères des Parisiens, a été contesté dès les années 1880 par les populations suburbaines et leurs édiles. La réaction hostile des banlieusards fut tout aussi unanime et virulente, lorsqu'il fallut, en vain, combattre l'implantation des cimetières parisiens, ces nécropoles des morts de la capitale, que les élus locaux suburbains et leurs mandants refusaient bruyamment de voir reposer sur leur territoire

communal. La bataille du tout-à-l'égout et la victoire, en 1894, de ses partisans impliquent que la banlieue devienne le champ d'épandage de la capitale <sup>40</sup> ; la question de l'épandage des déchets ménagers conduit en banlieue les usines de retraitement<sup>41</sup>.

<sup>40</sup> Gérard Jacquemet, "Urbanisme parisien : la bataille du tout-à-l'égout à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle", *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome XXVI, octobre-décembre 1979, p. 505-548.

<sup>41</sup> Emmanuel Bellanger, thèse, p. 654.

<sup>42</sup> Voir l'exposition : "Eaux usées, usages de l'eau. Épandage et maraîchage dans la plaine de Méry-Pierrelaye", mars-juillet 2003, Saint-Ouen-L'Aumône, Musée départemental de l'Éducation. Cette exposition, initiée par le Conseil général du Val-d'Oise, célèbre comme un élément du patrimoine la civilisation maraîchère et ses techniques. Voir les sites : [www.valdoise.fr](http://www.valdoise.fr) et [www.ac-versailles.fr/pe-dagogi/musee-education](http://www.ac-versailles.fr/pe-dagogi/musee-education)

<sup>43</sup> André Guillerme, Anne-Cécile Lefort, Gérard Jigaudon, *Dangereux, insalubres et incommodes. Paysages industriels en banlieue parisienne XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, Seyssel, Champ Vallon, collection Milieux, 2004, 343 p.

<sup>44</sup> Ibidem, p. 243sq.

<sup>45</sup> Nathalie Montel, "Mutations spatiales, stratégies professionnelles et solidarités familiales à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle. Le rôle des raffineurs de sucre villettois dans la formation d'un espace industriel", *Histoire urbaine*, n° 4, décembre 2001, p. 47-65.

<sup>46</sup> Isabelle Backouche, *La trace du fleuve : la Seine et Paris, 1750-1850*, Paris, EHESS, 2000, 430 p.

Toujours envisagé comme l'expression du mépris de Paris pour une banlieue-dépotoir où la ville rejette les emprises encombrantes, ce débordement est rarement analysé comme une forme d'interdépendance de territoires administrativement distincts, ou comme l'apport d'équipements et d'activités porteuses d'emplois, de logements ou de dynamiques locales. Cependant c'est l'épandage des eaux de Paris qui garantit la prospérité des économies maraîchères et crée ces paysages de plaine irriguée de culture légumière intensive, à Achères, où la ville de Paris possède plus de 50 % du territoire de la commune, ou dans la plaine de Méry-Pierrelaye <sup>42</sup>.

Il en va de même avec l'industrialisation de la banlieue à partir des premières mesures sur les établissements classés. Les paysages industriels de la proche banlieue parisienne sont issus, à partir du décret de 1810 et de l'ordonnance de 1815, de transferts parisiens ; c'est dans la capitale et le département de la Seine que s'applique avec rigueur la première politique environnementale, destinée à protéger la capitale <sup>43</sup>. À partir des années 1880 et de l'affirmation de pouvoirs locaux en banlieue, les protestations au nom de la salubrité se multiplient contre les autorisations données aux établissements insalubres qui s'établissent en banlieue ; l'identité de la proche banlieue industrielle se joue alors, dans ce débat avec Paris, et dans l'empreinte durable laissée par les implantations industrielles les plus polluantes <sup>44</sup>. Mais de part et d'autre des Fortifications s'édifient des espaces industriels liés à des stratégies spatiales qui ignorent les barrières, comme autour du bassin de la Villette avec le raffinage du sucre, avant et après l'annexion <sup>45</sup>. Les déplacements domicile-travail du peuple parisien, qui ignore les barrières et franchit les portes, fabriquent avec les arrondissements annexés, la zone et la proche banlieue un même espace arpenté et vécu.

La Seine, les canaux et les réseaux de transports organisent des partages mouvants de l'espace parisien et banlieusard, qui évoluent fortement au gré des usages et des techniques.

Le rôle de la Seine entre 1750 et 1850 est à cet égard emblématique <sup>46</sup>. La différence entre rive droite et rive gauche se perpétue au gré de la croissance de la capitale. Le partage entre amont et aval au XVIII<sup>e</sup> siècle est lié à la navigation ; il se fait à peu près au niveau des lignes de ponts qui traversent l'île de la Cité, avec une très forte étanchéité entre l'aval et l'amont, puisqu'il est très difficile de franchir Paris pour de raisons techniques et parce que l'encombrement du fleuve gêne la traversée des bateaux. Un troisième partage est celui du centre et de la périphérie : un cœur urbain autour des îles qui s'oppose aux portions de la Seine qui sont aux marges de l'espace urbain. Il y a bien plusieurs physionomies du fleuve au XVIII<sup>e</sup> siècle et de véritables contrastes existent dans le paysage, mais aussi du côté des usages. S'amorce au XVIII<sup>e</sup> siècle un mouvement de colonisation des périphéries par les activités urbaines qui étaient propres à la capitale et installées sur la Seine. Les conflits d'usage ont été les détonateurs des dynamiques spatiales qui ont affecté la Seine entre le XVIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle : un fleuve extrêmement encombré et presque saturé au milieu du dix-huitième siècle par des activités sédentaires devient au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle dans les limites d'avant 1860, un fleuve urbain qui s'est dégagé, fluidifié, notamment par un mouvement de rejet des activités sur la périphérie. Les activités portuaires ont été déportées, en plusieurs étapes, à l'extérieur de la ville, sur les berges extra-citadines du fleuve.

À terme, malgré les résistances exprimées, on a abouti à une sorte de muséification de l'espace fluvial dans Paris, avec la disparition des usages sédentaires et du commerce fluvial, tout cela accentué par l'aménagement d'une ligne continue de quais voués à la circulation. Deux évolutions du XX<sup>e</sup> siècle accentueront encore cette dévitalisation de l'espace urbain. C'est, dans les années soixante, la construction des voies sur berges, une coupure supplémentaire entre la ville et la

Seine. Enfin, en 1992, c'est le classement par l'UNESCO des berges de la Seine dans le patrimoine mondial, qui clôt cette patrimonialisation de la Seine. Paris-plage inaugure une période neuve de "réappropriation" du fleuve – sans doute partiellement mythique – par les Parisiens.

Les canaux et leurs abords exercent également une influence forte sur les partages fonctionnels de la ville et de sa périphérie : la décision de construire les canaux du Nord-Est parisien explique ainsi la vocation d'axe industriel de cette partie du territoire francilien <sup>47</sup>. Sous le Consulat, le 19 mai 1802, le corps législatif promulgue une loi pour l'ouverture des canaux de Paris, à savoir le Canal de l'Ourcq, le Canal Saint-Denis et le Canal Saint-Martin. Le 2 décembre 1808, le Bassin de la Villette est inauguré, mis en service, alors qu'en amont, le canal n'a pas encore rejoint l'Ourcq. Conçus à des compagnies privées sous la Restauration, les canaux sont rachetés par la Ville au début de la Troisième République en 1878. Entrepôts et magasins bordent les canaux, d'abord dans la ville intra muros, dont la vocation portuaire est affirmée, puis s'opère un regroupement autour du bassin de la Villette à partir de 1860. Là encore, de nombreux conflits d'usage opposent dans les années 1840 les partisans des promenades plantées au bord de l'eau aux tenants de la vocation industrielle et commerçante du site, qui l'emportent sous l'Empire.

Pour ce qui est des autres modes et infrastructures de transport, le point a été fait lors du séminaire sur les réinterprétations et réévaluations nombreuses de l'historiographie récente <sup>48</sup>. En effet, en apparence, à l'époque contemporaine, la pérennité de la centralité parisienne, au cœur d'une agglomération devenue multimillionnaire, n'a jamais paru souffrir de contestation. Mais en réalité, le siècle de l'automobile l'a remise fondamentalement en question. Il apparaît en effet que les modalités d'exercice de cette centralité ont profondément évolué avec le "Grand Paris", pour reprendre la terminologie développée au cours des années 1920. Ainsi, avec la généralisation de la mécanisation des déplacements, permettant l'étalement urbain et l'apparition des banlieues, la donne socio-spatiale de la répartition de la population – ou "ségrégation urbaine" si l'on veut radicaliser les enjeux – a été partiellement modifiée, voire brouillée. "La ville sédentaire a fait place à la ville mobile", et les populations aisées se sont inscrites dans un "jeu de mise à distance" inédit, fondé sur "la maîtrise différenciée des moyens de transport" <sup>49</sup>. Parmi ceux-ci, en révolutionnant la mobilité, l'automobile a, certes, pris toute sa place, progressivement d'abord, puis massivement à partir des années 1950, mais a aussi entraîné les autres réseaux urbains dans une profonde remise en cause de leur logique, en leur imposant un nouveau rythme, parfois un nouveau tracé et une nouvelle flexibilité. Le métropolitain qui préexistait largement à la massification de l'utilisation de la voiture individuelle et dont la conception primordiale avait été enclose dans une cité emmurée s'est vu presser d'effectuer une modernisation salutaire <sup>50</sup> au début des années 1960.

De plus, la réévaluation d'idées reçues – ou vraies pour des temps anciens mais devenues sans fondement comme la thèse maintes fois rebattue de la ville close ou du présumé "tout automobile" pour les "Trente Glorieuses" <sup>51</sup> – est à l'œuvre dans certains domaines, fruit des travaux des cellules historiques de la RATP et de la SNCF sur l'histoire des projets régionaux <sup>52</sup> et des premières études de longue durée consacrées au phénomène automobile <sup>53</sup>.

Ainsi, pour prendre un exemple des réinterprétations en cours, le boulevard périphérique – achevé en 1973 mais conçu au début des années 1940 – répond aujourd'hui moins à une logique "d'enfermement" et de desserte de la seule ville centre, qu'aux exigences de l'irrigation de toute l'Ile-de-France. Par conséquent, le statut de cette enceinte automobile paraît par conséquent avoir évolué et s'être profondément modifié, ce qui invite à une réflexion évolutive sur la notion de périphérie et de l'impact des infrastructures sur les bornes vécues de la ville <sup>54</sup>. En cela, remarquons que l'historiographie croise les analyses les plus contemporaines des entrepreneurs et acteurs de la ville comme celles de la direction de l'Atelier Parisien d'Urbanisme qualifiant le boulevard périphérique – véritable "boulevard de l'Ile-de-France" désormais – de nouvelle

<sup>47</sup> Solen Guevel, thèse en cours à l'EHESS sur la construction des canaux à Paris au XIXe siècle.

<sup>48</sup> En dépit de l'absence de séance dédiée à ce thème, de façon récurrente, cette problématique est revenue chez de nombreux intervenants.

<sup>49</sup> Jacques Donzelot, "La ville éclatée", p. 181-192, in *France : les révolutions invisibles*, Calmann-Lévy, Paris, 1998, 322 p.

<sup>50</sup> Michel Margairaz présente la période de l'apparition du RER comme une "explosion modernisatrice" in "Les histoires et chronologies mêlées des transports parisiens", p. 35, *Guide des sources de l'histoire des transports publics urbains à Paris et en Ile-de-France*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1998, 354 p.

<sup>51</sup> Voir les travaux anciens d'Alain Cottureau parus dans *Sociologie du travail* et, du même, plus récemment : "Les batailles du métropolitain : la compagnie du chemin de fer du Nord et les choix d'urbanisation", p. 75-84, in *Métro-Cité : le Chemin de fer métropolitain à la conquête de Paris, 1871-1945*, Paris, Paris-Musées, 1997, 190 p.

<sup>52</sup> Dominique Larroque, Michel Margairaz, Pierre Zembré, *Paris et ses transports, XIXe-XXe siècles. Deux siècles de décisions pour la ville et sa région*, Paris, Recherches-AHICF, 2002, 400 p. Cf. également, Christian Gerondeau, *La saga du RER et le maillon manquant*, Paris, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2003, 224 p.

<sup>53</sup> Cf. les travaux de Mathieu Flonneau, *L'automobile à la conquête de Paris*, chroniques illustrées, Paris, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2003.

À paraître : "Essai de démonologie contemporaine : l'automobile", Paul Delouvrier et les dirigeants du District", actes de la journée d'octobre 2003 de la mission d'histoire et d'évaluation des Villes nouvelles ; "L'action optimiste et raisonnée du District de la région parisienne : l'exemple des dix glorieuses de l'urba-



nisme automobile, 1963-1973 ", *Vingtième Siècle*. Revue d' Histoire, n° 79, juillet-septembre 2003, p. 93-104 ; documentaire de la Fabrique de l'Histoire consacrée à " Paris et le défi automobile au cours des années Soixante et Soixante-dix ", 90', première diffusion sur France-Culture le 21 juillet 2003.

**54** Colloque de l'Université Paris XIII, mars 2005, sur " *la Ville sans borne* ", actes à paraître.

**55** Nous songeons ici, entre autres, à Pierre Merlin, *Vivre à Paris*, 1980, Paris, Hachette, 1971, 256 p. ; Caroline de Saint-Pierre, *La fabrication plurielle de la ville : décideurs et citoyens à Cergy-Pontoise*, 1990-2000, Paris, Créaphis, 2002, 311 p. et Martine Berger, *Les péri-urbains de Paris : de la ville dense à la métropole éclatée*, Paris, Presses du CNRS, 2004, 317 p.

**56** Daniel Roche (dir.), *La ville promise Mobilité et accueil à Paris (fin XVII<sup>e</sup>-début XIX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2000, 438 p.

**57** Pour une synthèse récente, Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Histoire de l'immigration*, Paris, La Découverte, Coll. " Repères ", 2001 et *La France et ses immigrés*, Paris, La Documentation française, 2003.

**58** Jean-Paul Brunet (dir), *Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne (fin XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, L'Harmattan, 1995, 398 p.

**59** Olivier Masolet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003, 317 p.

**60** Catherine Dupuis, op. cit.

**61** Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'est parisien. Une histoire d'intégration (1880-1960)*, Rome, École française de Rome, 2000, 803 p. Deux articles de la même spécialiste abordent de front la dimension spatiale en région parisienne : " L'habitat immigré à Paris, XIX-XX<sup>e</sup> siècles : mondes à part ? ", *Le Mouvement social*, n° 182, janvier-mars 1998, p 29-50 et son compte-

" ceinture d'abondance " de la cité, comparable aux Grands Boulevards de jadis.

Enfin, des chantiers ont été repérés pour l'avenir : les historiens auront en effet à leur tour à analyser les nouveaux modes d'habiter majoritaires, qualifiés de périrubains, identifiés hier et aujourd'hui par des sociologues ou des géographes <sup>55</sup>.

### 1.3. Immigrations et territoires

La population de Paris et des banlieues est le produit de vagues successives d'immigration provinciale et étrangère, globalement bien connues depuis l'arrivée des provinciaux et des étrangers dans la " ville promise " de l'âge préindustriel <sup>56</sup> jusqu'à aujourd'hui <sup>57</sup>. La banlieue parisienne est née de l'immigration provinciale et étrangère, générant une problématique typiquement hexagonale sur la conjonction entre banlieue et immigration ; cette histoire a produit dans la longue durée des comportements politiques particuliers, qui mêlent rejet des immigrés et comportements politiques de type populiste, dans un espace fortement marqué par l'expérience de la banlieue rouge <sup>58</sup>. Ainsi Gennevilliers, municipalité communiste depuis 1935, connaît une immigration maghrébine depuis l'entre-deux-guerres qui explose à partir des années 1950 ; la commune se couvre de lotissements, de bidonvilles, de garnis et d'hôtels meublés puis de grands ensembles ; la gestion du logement de la population immigrée dans les grands ensembles par la municipalité communiste donne lieu à des analyses très divergentes : refus de l'appareil communiste local d'intégrer les populations immigrées à la commune et rendez-vous manqué avec une nouvelle génération de jeunes militants beurs <sup>59</sup>, ou tentative d'améliorer le logement des immigrés dans le bastion communiste malgré des politiques fortement ségrégatives à l'échelle de l'agglomération parisienne <sup>60</sup>. Au-delà des liens entre immigration et comportements politiques, la très riche production française sur l'histoire de l'immigration aborde à la suite du travail pionnier sur l'intégration des Italiens dans les divers espaces urbains de l'Est parisien, le rapport entre migrants et territoires <sup>61</sup>. C'est-à-dire à la fois la façon dont les immigrants choisissent les destinations d'arrivée, sélectionnent des territoires qui eux-mêmes présentent des exigences et des possibilités variables de logement ou d'emploi, donc des possibilités d'insertion différentes. En d'autres termes, dans le cas du territoire francilien, il s'agit de se demander si le creuset urbain fonctionne de la même façon à Paris et dans les différentes banlieues, ou bien si Paris est plus " sélectif " que les communes de banlieue. À l'inverse, les migrations singularisent et marquent les espaces où s'installent les populations en fonction des multiples façons dont elles s'insèrent dans la ville : le bidonville de la petite Espagne en Plaine-Saint-Denis regroupe et isole les prolétaires Espagnols, mais les petits entrepreneurs étrangers de l'entre-deux-guerres se glissent dans tous les interstices des quartiers populaires de la métropole en choisissant leur lieu de travail selon l'ancienneté de leur arrivée en France et leur nationalité.

Une première approche s'interroge sur la spécificité des migrations vers Paris et la Seine-banlieue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier exemple de la sélectivité parisienne est celui des migrants masculins provinciaux étudiés à partir des registres de recrutements militaires <sup>62</sup>, qui offrent des renseignements biographiques permettant d'appréhender le processus de migration d'une classe d'âge <sup>63</sup>. La crise agricole de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle accroît considérablement la mobilité à l'échelle de l'ensemble du territoire national : un tiers (36,5 %) des hommes reste enraciné dans son terroir depuis la conscription jusqu'à 45 ans. Deux tiers ont donc émigré ou se sont déplacés, dont près de 46 % sur de longues distances. Quatre jeunes adultes sur dix, nés en 1860, ont tenté de quitter leur province d'origine.

Dans ce cadre de mobilité généralisée, l'émigration des jeunes Français vers le département de la Seine est minoritaire (35 % des migrants, dont 25 % vont vers Paris, et à peine 10 % vers la banlieue). L'émigration vers la Seine présente des caractères originaux par rapport aux autres destinations ; la région parisienne sélectionne les migrants d'origine citadine au sein d'une masse écrasante de ruraux ; ils sont en meilleure condition physique et plus diplômés, souvent en possession du certificat d'étude ; les sergents et les maréchaux des logis, plus gradés, vont vers la Seine ; ils sont souvent issus du monde des employés, de la boutique et de l'artisanat alors qu'ouvriers et ouvriers agricoles hésitent à prendre le chemin de la capitale. La Seine " sélectionne " ses migrants (Jean-Claude Farcy), plus encore Paris que la Seine-banlieue qui se comporte envers ses migrants comme la province. Cette sélectivité renvoie aux possibilités d'emploi offertes dans la capitale : à 20 ans, 43 % des émigrés à Paris travaillent dans le secteur commercial, notamment l'alimentation. Ces immigrants sont la plupart du temps seuls – les départs en famille sont très minoritaires – et sont animés du désir de trouver une situation indépendante, autonome, qui permet l'ascension sociale. Quand à la forte criminalité de ces ruraux déracinés, idée abondamment développée par les contemporains, elle est infirmée par les statistiques : si on regarde la tranche d'âge des 15 à 45 ans, les Provinciaux d'origine sont moins criminogènes que les Parisiens, malgré leur visibilité et leur surveillance plus grandes.

La seconde vague d'immigration est celle de l'entre-deux-guerres : 450 000 étrangers sont recensés en Seine-banlieue en 1931 : Italiens, Belges, Russes, Espagnols, plus les Africains et Asiatiques issus de l'Empire. Les études convergent pour souligner l'absence de quartiers ethniques, à Paris comme en banlieue. La mixité domine à l'échelle du quartier ou de la commune : on n'y trouve jamais plus de 18 % d'étrangers, à l'exception de quelques rares colonies en banlieue, comme les Arméniens à Issy-les-Moulineaux ou Alfortville, ou les Juifs de Belleville, mais la logique de concentration se repère à l'échelle d'une rue ou d'un immeuble. La différence entre les types d'emploi explique la sélectivité des choix des étrangers <sup>64</sup> ; la grande industrie est désormais en banlieue, les entreprises artisanales sont dans Paris : ainsi, les petits entrepreneurs étrangers préfèrent-ils la capitale, et le passage de Paris vers la banlieue, ou l'inverse, est très minoritaire : pour les petits entrepreneurs étrangers, la barrière des Fortifications reste très forte. Les primo-arrivants préfèrent Paris et seuls les entrepreneurs étrangers déjà installés, Italiens ou Arméniens, envisagent de s'installer en banlieue. Après 1945, la région parisienne reste pionnière des évolutions en matière d'immigration ; de nouveaux flux sont recensés à partir de 1954 : Algériens, recensés à part, Marocains très présents dans les Hauts-de-Seine, Portugais dans le Val-de-Marne ; soit 11 % de population étrangère en 1975. La question centrale devient celle de l'hébergement des étrangers, elle se cristallise autour du scandale des bidonvilles. Il existe en 1970 treize bidonvilles regroupant 50 000 étrangers autour de Paris. Dans la décennie précédente, la création de foyers Sonacotra et de cités de transit n'avait pas résolu la question du logement des étrangers, gérée de manière coloniale dans les foyers. Dans l'entre-deux-guerres, les étrangers s'insèrent dans les quartiers populaires ; pendant les Trente Glorieuses, la gestion publique ethnicise la question du logement devenue centrale : apparaît alors une gamme de ségrégations, entre Français et étrangers qui n'habitent plus ni les mêmes quartiers ni le mêmes types de logement. Entre étrangers enfin : les Portugais campent dans le bidonville de Champigny, les Algériens dans celui de Nanterre.

L'immigration espagnole présente une situation en décalage avec les évolutions générales : en 1920, il y a plus d'Espagnols à Paris qu'en banlieue, mais en 1926 le rapport s'inverse et les trois quarts des Espagnols sont installés en banlieue nord. La Petite Espagne de la Plaine Saint-Denis présente un cas original de regroupement dans une colonie prolétaire presque totalement espagnole, le reste de la population étant composée d'Italiens et de Français originaires de l'Aude ou de l'Hérault. Le quartier tient du lotissement très défectueux et du bidonville, niché au cœur d'un territoire très industriel partagé entre Saint-Denis, Aubervilliers et Saint-Ouen. La Petite Espagne essaime à Drancy, où le " quartier nègre " se forme de la même façon, comme l'îlot de

rendu de " Immigration, vie politique et populisme en banlieue parisienne fin XIXe-XXe siècles ", *Vingtième siècle revue d'histoire*, n° 46, avril-juin 1995, p. 185-188.

**62** Jean-Claude Farcy, Alain Faure, *La mobilité d'une génération de Français : recherche sur les migrations vers et dans Paris à la fin du XIXe siècle*, Paris, INED, 2003, XV-591p. + CD Rom. Coll " Cahiers de l'INED, n° 151 ".

**63** Les sources offrent des renseignements biographiques : domicile des parents, âge des jeunes conscrits, niveau d'instruction, situation familiale, casier judiciaire ainsi qu'un suivi des domiciliations jusqu'à l'âge de 45 ans. Leurs limites sont notables : elles ne concernent que les hommes, les décès survenus entre 20 et 45 ans peuvent fausser l'étude et il y a ignorance du parcours professionnel et familial au-delà de la conscription. Le choix de la classe 1880 concernent des hommes nés en 1860 et suivis jusqu'en 1905. Sont considérés comme émigrants tous ceux qui quittent leur canton ou les cantons périphériques

**64** Claire Zalc, " Petits entrepreneurs étrangers en ville. Implantations urbaines, réseaux migratoires et solidarités professionnelles à Paris dans l'entre-deux-guerres ", *Histoire urbaine*, décembre 2001, p 67-82 ; *Immigrants et indépendants. Parcours et contraintes. Les petits entrepreneurs étrangers dans le département de la Seine (1919-1939)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris X-Nanterre, 2002.

baraques autour de l'usine Rateau à La Courneuve. De très puissants réseaux familiaux conduisent les migrants directement d'Espagne jusqu'aux bidonvilles, dès les années 1930 <sup>65</sup>.

<sup>65</sup> Natacha Lillo, *Espagnols en "banlieue rouge" : histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région*, thèse de doctorat d'histoire, IEP Paris, 2001, 3 vol. ; *La Petite Espagne en Plaine- Saint-Denis 1900-1980*, Paris, Autrement, 2004, 165 p.

La nouvelle immigration économique des années 1960 – on dénombre alors 140 000 Espagnols en région parisienne – conduit à deux formes totalement différentes d'implantation dans la ville. À Paris, une immigration invisible de femmes qui travaillent dans les services domestiques et sont logées dans les chambres de bonnes des beaux quartiers. L'objectif de ces femmes est de faire venir leur mari, ouvrier dans l'industrie. Église et banques espagnoles témoignent de cette présence discrète, dans l'Ouest parisien et à Neuilly-sur-Seine.

<sup>66</sup> Le site de l'association " Histoire et mémoire ouvrière en Seine-Saint-Denis ", hébergé par le site Maitron.org, comprend une bibliographie sur cette question.

En banlieue Nord, trois bidonvilles rendent très visibles la présence espagnole : celui des Francs-Moisins à Saint-Denis (espagnol puis portugais), du Cornillon (espagnol), et de La Campa (tsigane, espagnol, portugais, puis algérien venant du bidonville de Nanterre). La résorption des bidonvilles à partir des années 1970 conduit certains de leurs habitants vers le logement social, ouvrant un nouvel épisode encore trop peu étudié de l'histoire l'immigration en région parisienne <sup>66</sup>.



# 2. Une histoire de la gouvernance urbaine

## 2.1. D'un emboîtement de tutelles administratives...

L'histoire des institutions parisiennes jusqu'à la loi du 31 décembre 1975 qui recrée le poste de maire de Paris, disparu depuis les tentatives éphémères de 1870-1871, est analysée en longue durée comme la volonté du pouvoir central de limiter les possibilités d'expression autonome du corps municipal parisien comme les velléités insurrectionnelles du peuple de Paris. De plus, la gestion de la capitale d'un État très centralisé est considérée par l'État comme un enjeu à part <sup>67</sup>. Paris, comme le département de la Seine qui l'entoure, est placé sous une double tutelle préfectorale, préfet de Paris et préfet de la Seine.

L'histoire administrative particulière de la capitale et des départements qui l'entourent est bien connue, depuis la création des départements de la Seine et de la Seine-et-Oise. Le décret du 13 janvier 1790 définit un département de Paris : " la ville de Paris formerait à elle seule un département avec sa banlieue de trois lieues de rayon au plus autour de Notre-Dame ", soit une sorte de district fédéral ; le plus petit département français est entièrement situé à l'intérieur du département de Seine-et-Oise qui l'entoure. Il fut divisé en 1794 en deux districts de Saint-Denis et de Bourg-La-Reine, et prit le nom de département de la Seine. En 1801, Sceaux remplace Bourg-La-Reine à la tête de ce qui est dorénavant un arrondissement <sup>68</sup>. La loi du 10 juillet 1964 fait éclater cette configuration concentrique et instaure un découpage en huit départements, recréant à nouveau un département de Paris, limité aux vingt arrondissements de la capitale. Il est entouré des trois départements de la petite couronne, qui se partagent la Seine et une partie de l'ancienne Seine-et-Oise, et des trois départements de la grande couronne, qui se partagent le territoire de l'ancienne Seine-et-Oise.

L'histoire administrative des rapports entre Paris et la banlieue est perçue traditionnellement comme celle d'une tutelle multiple sur les communes de banlieue, mise en place au tournant des années 1880. Elle a pour nom et compétence : la Direction des affaires départementales de la préfecture de la Seine. Cette direction préfectorale s'affirme comme le pivot central d'affermissement des relations Paris/Banlieues. Elle se subdivise immédiatement en une sous-direction des communes appelée à jouer un rôle moteur dans la mise en application des politiques décidées conjointement, et non sans tension, par quatre organismes d'administration et de délibération : la Préfecture de la Seine, la Préfecture de police, le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine. Jusqu'en 1967, date de sa disparition, le Conseil général de la Seine est composé d'élus parisiens et d'élus banlieusards toujours minoritaires.

<sup>67</sup> Philippe Nivet, " L'histoire des institutions parisiennes, d'Etienne Marcel à Bertrand Delanoë ", *Pouvoirs*, Paris, n° 110, 2004, p. 5-18.

<sup>68</sup> Marie-Vic Ozouf-Marinier, *La formation des départements. La représentation du territoire français à la fin du 18<sup>e</sup> siècle*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1989, 364 p. (1<sup>ère</sup> éd.). [2<sup>e</sup> éd., bibliographie augmentée, 1992]. Avec D. Nordman et alii, *Atlas de la Révolution française*, vol. 5 : Le territoire, 2. Les limites administratives, Paris, Ed. de l'EHESS, 1989, 125 p. + 6 cartes hors texte.

## 2.2. ... à la banlieue municipale comme système urbain

Les travaux récents invitent au dépassement d'une histoire administrative et institutionnelle des pouvoirs pour une histoire sociale du " savoir administrer " <sup>69</sup>. La banlieue municipale est née du

<sup>69</sup> Emmanuel Bellanger, *Administrer la banlieue...*, op. cit. ; on trouvera dans ce paragraphe les hypothèses très neuves développées dans cette thèse non publiée.

travail commun des maires et des personnels municipaux, au premier rang desquels les secrétaires généraux de mairie et les secrétaires généraux adjoints. Les maires, les élus, les élites locales, les personnels communaux tissent entre eux des liens multiples, de dépendance mutuelle et de proximité plus que de clientélisme. Naissent entre les communes des réseaux informels composés de liens matériels, financiers, affectifs, d'une inter-connaissance des maires de banlieue qui se côtoient sans arrêt, même s'ils se combattent sur le plan électoral ou politique. Des regroupements comme l'Union amicale des maires de la Seine à partir de 1924, des objectifs communs et une certaine péréquation financière donnent corps à cette réalité. La conversion des élus à une logique intercommunale précoce produit entre les communes une solidarité trans-institutionnelle ; ainsi, la banlieue municipale, qui n'a pas d'existence politique autre que la présence de ses élus au Conseil général de la Seine, possède une existence pratique et sert de cadre de gestion aux grandes questions posées par la croissance de l'agglomération.

Depuis le Second Empire et l'avènement de l'ère industrielle, Paris, ses quartiers et les communes environnantes vivent, dans un temps accéléré, le passage d'un espace communal morcelé à la mise en place d'une dynamique d'agglomération urbaine. L'urbanisation soutenue et le désenclavement exemplaire du département " capitale " sont les deux principaux facteurs d'explication de ce mouvement de densification. Si ce mouvement d'urbanisation contribue inéluctablement à solidariser les destinées de la Ville de Paris et des communes environnantes, les autorités publiques – élus, administrateurs et techniciens confondus – se doivent, en réaction aux mutations sociales, d'élaborer de nouvelles politiques publiques. Dans ce cadre urbain et institutionnel de plus en plus solidaire, les politiques publiques d'essence intercommunale sont inventées pour répondre aux demandes sociales. Deux mouvements s'avèrent n'être pas contradictoires : l'affirmation des " mairies triomphantes ", c'est-à-dire du cadre communal, et en même temps le dépassement précoce du découpage en 80 communes, bien avant les modifications récentes de la législation sur l'intercommunalité. Ce dépassement s'effectue par le biais des syndicats intercommunaux des communes de Seine-banlieue : octroi, personnel municipal, gaz, pompes funèbres. La Seine-banlieue fonctionne comme un système urbain, créé par l'urbanisation, l'industrialisation, les réseaux, et surtout le volontarisme en matière urbaine des maires et du personnel communal.

**70** Roger-Henri Guerrand, Christine Moissinac, *Henri Sellier, urbaniste et réformateur social*, Paris, Éditions La Découverte, textes à l'appui/histoire contemporaine, 2005, 230 p.

**71** Maire de Bagneux (1900-1935), vice-président du Conseil d'État, premier président (1904-1935) du syndicat intercommunal pour le gaz d'éclairage des communes de la Seine ; voir : [www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr) et la communication d'Emmanuel Bellanger au colloque : " Syndicats et associations " : <http://univ-paris1.fr/histoire.sociale>

**72** Philippe Nivet, *Le conseil municipal de Paris de 1944 à 1977*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, 397 p. ; Nobuhito Nagaï, *Les conseillers municipaux de Paris sous la Troisième République 1871-1914*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, 375 p.

Cette dynamique rend obsolète la représentation classique des rapports entre l'État et les communes, pensés comme jacobins jusqu'aux lois de décentralisation. La tutelle de la Préfecture de la Seine, de la sous-direction des communes est un partenariat négocié et accepté par les élus, notamment communistes ; " les lois de décentralisation font écran au savoir administrer antérieur " (E. Bellanger) et l'État a toujours su déléguer ; les rapports Paris/banlieues sont beaucoup moins conflictuels qu'une histoire, un peu sommaire, des représentations ne le laissait supposer. Une élite de maires, d'élus au Conseil général de la Seine, d'administrateurs de la préfecture de la Seine pense et agit ensemble, dès la Belle Époque, en terme d'agglomération dense, surmontant par les pratiques le clivage symbolique entre la capitale et sa périphérie. Ce qui conduit à dépasser une histoire de la banlieue trop longtemps abordée à partir des cadres politiques partisans pour l'analyse du primat de l'administration et de la gestion au quotidien des affaires publiques sur la politique. Les municipalités de toutes obédiences politiques inventent et négocient des solutions voisines ; les réseaux administratifs supra-partisans jouent un rôle beaucoup plus grand que les affiliations partisans, surtout s'agissant des élus communistes.

Des personnalités majeures d'envergure locale, régionale et nationale à la fois – André Morizet, Henri Sellier **70**, Théodore Tissier **71**, pionnier de l'intercommunalité – sont au cœur du système de la Belle Époque à la Seconde Guerre mondiale. Le rôle des élus locaux parisiens et banlieusards a été fortement réévalué : les élus du conseil municipal de Paris sont maintenant bien connus pour les périodes de 1871 à 1914 et de 1944 à 1977, ce qui conduit à corriger l'image traditionnelle de leur impuissance politique, avant même la réforme du statut de Paris **72**. En banlieue rouge, les

élus locaux se réclamant du mouvement ouvrier témoignent de l'entrée en politique des couches populaires et forment une génération politique neuve, absente de la capitale <sup>73</sup>. Dès avant 1914, les élus, notamment les socialistes autour d'Henri Sellier, s'étaient approprié le discours sur la réforme urbaine. S'appuyant sur le discours des urbanistes réclamant un plan d'extension de la capitale, les élus SFIO avancent l'idée d'une grande commune parisienne englobant Paris et les communes de banlieue, débarrassée de l'octroi. La Première Guerre mondiale renforce paradoxalement les pouvoirs des assemblées locales parisiennes, Conseil municipal et Conseil général de la Seine, qui se trouvent investies, à cause de la nature et de la durée du conflit, de nouvelles formes d'intervention à l'échelle du département <sup>74</sup>. Mobilisation de la main-d'œuvre industrielle, assistance aux familles de mobilisés, tentatives de prendre en charge l'approvisionnement par des services départementaux sont des innovations dues à la volonté de préserver les civils des conséquences du conflit. L'Office public de HBM de la Ville date d'ailleurs de janvier 1914 et celui du département de la Seine de 1915. Il est doté en 1916 de 10 millions de francs par le Conseil général avec mission d'agir globalement sur toute la banlieue parisienne. Ces expériences interventionnistes conduisent les élus à changer d'échelle de raisonnement et à penser en terme d'agglomération dès les années 1920.

<sup>73</sup> Claude Pennefier (dir), CDROM Maitron, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, 1997, Deux siècles d'histoire sociale, Editions de l'Atelier 1997 ; voir le site : Maitron.org

<sup>74</sup> Thierry Bonzon, *Les assemblées locales parisiennes et leur politique sociale pendant la grande Guerre (1912-1919)*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris I, 2000, 605 p.

## 2.3. Les débats sur la planification urbaine et la réorganisation administrative : du Grand Paris à la région

Ces recompositions informelles des pratiques sont évidemment liées à d'intenses débats autour de la question du " Grand Paris ". De l'annexion de 1860 jusqu'aux années du SDAU de 1965, s'étend un siècle de débats récurrents sur la taille optimale de l'agglomération et les ambitions de la planification régionale, l'organisation administrative de la région et ses liens avec un Paris éventuellement agrandi. Le discours sur la réforme urbaine apparu au tournant du siècle modifie ces réflexions. Il est porté par la nébuleuse des hygiénistes et des urbanistes français et de leurs institutions locales d'affiliation : le conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine installé en 1903, la section d'hygiène urbaine et rurale du Musée social fondée en 1908, l'association philanthropique Léopold Bellan du nom de l'ancien président du Conseil municipal de Paris ou encore l'École des hautes études urbaines (EHEU), fondée en 1919 par la Ville de Paris et le conseil général de la Seine, bientôt rebaptisée Institut d'urbanisme de l'Université de Paris (IUUP).

André Morizet, maire SFIO de Boulogne de 1919 à sa mort en 1942, conseiller général puis sénateur de la Seine, tente en vain pendant les années trente de transformer le discours réformateur en une véritable mutation du cadre administratif et politique parisien. Il s'appuie sur une réflexion ancienne et continue : il propose en novembre 1926 la création d'une conférence interdépartementale de la Seine et de la Seine-et-Oise pour y traiter les questions de transports, d'assainissement et de planification urbaine ; il est l'homme qui, à gauche, réhabilite d'Hausmann avec la publication en 1932 de *Du vieux Paris au Paris moderne. Hausmann et ses prédécesseurs*, où Hausmann est vu comme l'homme du changement d'échelle ; le 10 juillet 1936, il remet au président du conseil Léon Blum un rapport signé avec Henri Sellier sur la réforme administrative du " Grand Paris ", qui serait constitué des 80 communes de la Seine et des vingt arrondissements, disposant chacun des prérogatives du droit commun ; nommé président du CSOARP, il vise à devenir haut commissaire à la région parisienne mais échoue, alors que son parti exerce le pouvoir, à faire avancer la réforme des institutions locales parisiennes.

En longue durée, ces débats renvoient à deux affrontements séculaires emboîtés : l'État contre Paris et Paris contre la province, géographie imaginaire qui structure la perception du territoire national pendant le long siècle de l'ère industrielle. La coupure entre Paris et la province remonte à l'Ancien régime et à la domestication de la noblesse provinciale par la monarchie absolue, corollaire du transfert du pouvoir à Versailles. Cette géographie imaginaire explique la fortune des thèses graviéristes. Jean-François Gravier travaille à la DGEN sous Vichy, puis reprend et popularise avec un titre choc, *Paris et le désert français*, des thèses régionalistes anciennes <sup>75</sup> ; le livre est publié en 1947 avec une préface de Raoul Dautry, premier titulaire du nouveau portefeuille du MRU. L'influence de cet ouvrage est considérable sur tous les responsables de la IVe et de la Ve Républiques : il faut détruire des logements à Paris, y arrêter toute construction et réduire les capacités d'emprunt de la ville pour l'empêcher de construire <sup>76</sup>. Les effets de cette idéologie anti-parisienne sont considérables et justifient un demi-siècle de planification malthusienne et une volonté de mise sous tutelle et d'affaiblissement de la capitale, dénoncée par les élus parisiens de toutes tendances. Le livre d'Alain Griotteray, rapporteur général du budget de la ville de 1959 à 1965, *L'État contre Paris*, publié chez Hachette en 1962, prend ainsi le contre-pied des thèses de Gravier : le graviérisme des décideurs a conduit au sous-équipement de Paris, la ville est en retard, alors qu'elle était une capitale moderne vers 1880. La politique anti-parisienne repose sur une erreur d'analyse : Paris doit s'accroître, et devenir une capitale européenne : en 1962, le conseil municipal vote pour que Paris, et non Strasbourg, accueille les institutions européennes. Ces critiques s'accompagnent d'un projet pour Paris : rénover et construire, sans zonage ; dans le cadre d'un plus grand libéralisme économique, construire des bureaux, de grands équipements, des stades, des hôtels confortables ; réformer le statut administratif de la ville, pour lutter contre son statut colonial, alors que les communes de banlieue sont dans le droit commun. Paris a besoin d'un maire, et une vaste agglomération comprenant Paris, la Seine et la Seine-et-Oise d'un préfet.

Ces projets de réforme, issus de la gauche ou de la droite, restent lettre morte, et aucun des plans successifs d'aménagement de la région parisienne ne touche au découpage administratif ou à l'interface entre Paris et la banlieue. Mieux, dans le plan Prost élaboré entre 1928 et 1934 et approuvé en 1939, la capitale apparaît en blanc ; il en va de même avec le PARP, qui lui succède et est en vigueur de 1939 à août 1960. Le PADOG, dernier plan malthusien avant la révolution des villes nouvelles, applicable de 1960 à 1965, ne sera pas réalisé. Le District ne concerne pas non plus la capitale. Ces documents, leur élaboration, l'évolution de l'idée d'aménagement de la région parisienne depuis la commission d'extension de 1911 jusqu'au SDAURP de 1965 et à sa révision sont bien connus par des travaux d'urbanistes, de géographes et de sociologues, qui s'interrogent plus sur l'acclimatation de l'idée de planification urbaine dans un pays qui reste – à l'échelle internationale – “ a reluctant planner ” que sur les échelles régionales.

Dans ce large balayage, la période des “ Trente Glorieuses ”, jusqu'alors tenue en lisière de façon bien compréhensible par les historiens, est apparue dans toute son originalité et sous un jour essentiel à la compréhension des enjeux contemporains. La politique menée à partir de 1961 par le “ District de Paris ”, puis, significativement appelé “ District de la région parisienne ”, marqua la fin de la logique “ graviériste ” appliquée au développement de l'agglomération. En rupture avec certaines options décidées par la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), de grandes politiques ambitieuses ont été mises en place, notamment en matière de transports (Réseau ferré Express Régional, autoroutes) et de création des villes nouvelles de Cergy-Pontoise, de Marne-la-Vallée, de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'Évry, et de Melun-Sénart <sup>77</sup>.

Dans la continuité de quelques études pionnières <sup>78</sup>, aujourd'hui les analyses foisonnent, elles portent sur ces productions urbaines, fruits d'une authentique politique, parfois autoritaire, dotée enfin des moyens adéquats. En ce sens, l'aventure du District de la région parisienne se confond avec le geste gaullien concomitante. Avant toute chose les responsables à l'époque ont pensé

<sup>75</sup> Bernard Marchand, “ La haine de la ville : Paris et le désert français de Jean-François Gravier ”, *L'Information géographique*, n° 3, 2001, p. 234-253.

<sup>76</sup> Philippe Nivet “ La ségrégation sociale à Paris à travers les débats du conseil municipal 1945-1977 ” in Annie Fourcaut (dir.), *La ville divisée Les ségrégations urbaines en question France, XVIIIe-XXe siècles*, Paris, Créaphis, 1996, p. 303-316.

<sup>77</sup> Rémi Baudouin, *A l'assaut de la région parisienne. Les conditions de naissance d'une politique d'aménagement régional, 1919-1945*, rapport joint au mémoire d'habilitation, École d'architecture Paris-Villemin, département de la Recherche, Université Paris VIII, 1990, 185 p. et Jean-Paul Alduy, “ L'aménagement de la région de Paris entre 1930 et 1975 : de la planification à la politique urbaine ”, *Sociologie du travail*, n° 2, 1979, p. 167-200.

<sup>78</sup> Danièle Voldman (dir.), *Région parisienne, approches d'une notion 1860-1980*, Cahier de l'Institut d'Histoire du Temps Présent, n° 12, octobre 1989 et *Les origines des villes nouvelles de la région parisienne 1919-1939*, n° 17, décembre 1990.

l'action et se sont pensés comme des acteurs conscients <sup>79</sup>. Dès lors, la gestion prospective et quotidienne d'une agglomération de 8,5 millions d'habitants dont le rythme d'augmentation du niveau de vie était alors considérable et dont la population totale envisagée était susceptible d'atteindre les 16 millions de personnes, devint la règle du discours et de la pratique politique.

Les travaux disponibles du prolix programme interministériel " Histoire et évaluation des villes nouvelles françaises " présidé par Jean-Eudes Roullier ont permis d'évaluer toute l'originalité de cette expérience et de mesurer tout l'intérêt du hors-champ administratif que constitua le type d'administration originel articulé autour d'établissements publics. De nombreuses promesses se sont aussi fait jour quant aux recherches futures sur la richesse du réseau de solidarités mis en place localement – ce qui suppose le recours à l'approche monographique – à cette époque " pionnière " <sup>80</sup>.

Le moment du District est également édifiant car il fut celui d'une vision stratégique de grande ampleur sur la région parisienne doublée d'une réflexion inouïe depuis Haussmann sur la signification et la possibilité véritables d'un pouvoir d'agglomération. Dans ce contexte, on peut parler d'une véritable naissance du management stratégique urbain et d'esprit régional <sup>81</sup>.

Aussi, un autre des enjeux majeurs de cette période revient à pister l'émergence du sentiment régional et de la très abstraite " conscience régionale ". Il est donc possible d'identifier les prodromes d'une dynamique identitaire propre à l'échelon régional qui a suivi la réforme de départementalisation de 1964. Pour reprendre le mot de Jean Vaujour présentant les germes d'un " patriotisme local ", les indicatifs numériques des plaques minéralogiques (75, 76, 77, 78, 93, 94, 95), l'apparition du journal télévisé régional inauguré en 1967, ainsi que la construction des cités administratives nourrissent l'interrogation identitaire. Cela suffit-il à créer un sentiment d'appartenance francilien dont l'époque actuelle ne porte que moyennement l'héritage ? Si l'interrogation demeure certes, il n'en reste pas moins que ces premiers efforts n'ont rien de négligeables.

De l'expérience-District, de cette pratique neuve de l'agglomération, il ressort finalement de nombreux acquis et un paradoxe essentiel. Parmi les premiers, sont indiscutablement à mettre au bénéfice de cette époque la production d'une économie de la connaissance sur la ville et la définition des objectifs de la bonne gouvernance urbaine et des équilibres des pouvoirs d'agglomération. Dans le même temps pourtant, les modalités d'exercice du pouvoir, parfois trop peu ouvertes à la concertation ont également montré leurs limites.

Un résultat paradoxal a enfin été relevé, celui d'une crispation identitaire liée au schisme parisien définitif entre Paris-village et Paris-capitale. En effet, les débats précoces autour du déclin de l'existence collective qui ont animé les oppositions à un urbanisme technocratique ont été rappelés : le Parisien était-il destiné à ne devenir qu'un simple " mégapolitain " ?

Une interrogation supplémentaire peut être également soulevée quant à un possible épuisement rhétorique autour de l'urbanisme et de la réforme urbaine tant les bonnes intentions abondaient dans les écrits des acteurs de l'époque – le thème rebattu et enthousiaste des " espaces verts " loués par les plans d'urbanisme et d'architecte et réduits dans la réalité à une peau de chagrin en est l'un des plus significatifs !

La question d'une géopolitique propre à Paris et à la région a été envisagée à partir de plusieurs questions délicates, qui privilégient le rapport du politique à l'espace emboîté des territoires de pouvoir franciliens. Le rapport du local et du national, ou l'importance accordée par les grandes forces politiques aux implantations dans la capitale et en banlieue, a été abordé les cas du socialisme et du gaullisme. En région parisienne, le rapport centre/périphérie, entendu comme la

<sup>79</sup> Le séminaire a révélé que toute une littérature grise, plus ou moins à fins de communication ou de " propagande " (le mot était utilisé, n'étant pas tabou à l'époque !), mérite d'être analysée. Par exemple, entre autres : Jean LEGARET, *Le District de Paris*. Ce qu'il est. Comment il fonctionne. Ce qu'il fait. Paris, Imprimerie municipale, 1963, 24 p. Jean Vaujour, *Le plus grand Paris*, Paris, PUF, 1970, 202 p., Michel Giraud, " Huit départements : une région ", conférence des Ambassadeurs, Paris, 16 janvier 1973, 19 p. Maurice Doublet, *Paris à l'heure des choix*, Conférences des Ambassadeurs, 1968 et *Paris en procès*, Paris, Hachette, 1976, 295 p.

<sup>80</sup> Loïc Vadelorge, dans " La mémoire des villes nouvelles " dans la revue *Ethnologie française*, 2003, n° 1, janvier-mars, milita en faveur de l'écriture d'une histoire exhaustive mais aussi critique de cette riche période historique. Lion Murard, François Fourquet, *La naissance des villes nouvelles. Anatomie d'une décision*, 1961-1969, Paris, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 2004, 291 p. Alessandro Giaccone, *Paul Delouvrier. Un demi siècle au service de la France et de l'Europe*, Paris, Descartes & Cie, 2004, 224 p. *L'aménagement de la région parisienne (1961-1969). Le témoignage de Paul Delouvrier*, Institut Paul Delouvrier, Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles françaises, Paris, Presses de l'Ecole Nationale des ponts et chaussées, 2003, 221 p. Paul Delouvrier, *grand commis de l'Etat*, Paris, Presses de Sciences Po, 2005, environ 100 p. et Loïc Vadelorge, *Éléments pour une histoire des villes nouvelles*, Manuscrit Université, 2005, 261 p. Voir le site de la mission : [www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr](http://www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr)

<sup>81</sup> Le District disparaît le 6 mai 1976 avec la création de la région parisienne qui devient alors la " région Ile-de-France ".

perception de la proximité ou de l'éloignement avec les pouvoirs, surdétermine les attitudes politiques à certains moments de crise : la Commune, le boulangisme, le vote FN depuis les années 1980. Le positionnement dans l'espace de l'agglomération s'avère temporairement plus fort que le clivage droite/gauche. Deux autres épisodes contemporains ont été privilégiés : l'impact des transformations urbanistiques et administratives des années 1960 – le District, la création des nouveaux départements de la région parisienne et des villes nouvelles –, sur la recomposition des forces politiques ; et, la fin de la banlieue rouge, configuration unique à l'échelle du territoire national, dont la disparition renvoie à nouvelle donne économique, sociale et urbaine en banlieue et à la perception différée de ces mutations par le PCF.



# 3. Une histoire spatialisée du politique

## 3.1. Le rapport centre/périphérie

Jacques Rougerie <sup>82</sup> reprend le débat classique sur la Commune comme “ reconquête de la Ville par la ville ” ou retour au centre des classes populaires exclus par les travaux d’Haussmann, tel qu’il avait été initié par Henri Lefebvre <sup>83</sup> et Jeanne Gaillard <sup>84</sup>. Tout part de l’annexion de 1860, dont les conséquences sont encore mal connues, car l’annexion ne fait pas l’assimilation. Les communes devenues les arrondissements annexés, à l’exception notable d’Auteuil, Passy, et la Plaine Monceau, forment un ensemble de relative pauvreté et de sous équipement par rapport au Paris haussmannien, avec une forte homogénéité sociale populaire – ouvriers, salariés, journaliers – et une forte proportion d’indigents ; la zone allant des Batignolles à Belleville s’affirme dans une opposition politique à l’Empire. La thèse classique de la structuration haussmannienne des espaces parisiens, avec rejet des classes populaires à l’extérieur et volonté d’homogénéisation du Paris bourgeois, est revisitée par des travaux américains, qui opposent l’homogénéité du Paris central fait de solidarités professionnelles à l’éclatement de la périphérie fondée sur des solidarités de quartier. Mais le Paris insurgé reste éclaté en espaces autonomes, et la fédération de la Garde nationale, arrondissement par arrondissement, est elle aussi une forme de réorganisation éclatée de l’espace.

La crise boulangiste dans le quartier périphérique de Plaisance <sup>85</sup> renvoie au même type d’explication. Plaisance, dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement récemment annexé, est un quartier populaire, avec une forte croissance démographique entre 1860 et 1890, très touché par la Grande Dépression de la fin du siècle et ses conséquences : misère, forte criminalité, xénophobie voire antisémitisme. Le sentiment de relégation, lié au sous équipement et à la sous administration, est perçu comme un mépris de l’administration locale et préfectorale, mal représentée dans le XIV<sup>e</sup> arrondissement ; l’idée que l’activité du quartier profite aux élites du centre entretient un discours ambigu sur la nostalgie du village qui disparaît, couplé avec l’amertume de ne pas avoir accès aux avantages de la vie urbaine ; les habitants se sentent éloignés du pouvoir ; d’ailleurs le quartier ne sera desservi que très tard par le métro, en 1937. Ce rapport centre/périphérie explique le vote boulangiste du quartier de Plaisance aux élections de 1889. La poussée populiste est particulièrement nette aux deux extrémités de Paris, Plaisance et Pont de Flandres dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement : c’est la périphérie récemment annexée et la banlieue qui font le vote boulangiste, et non le cœur de Paris. Mais le “ modèle ” de Plaisance n’est pas forcément généralisable.

Les mêmes explications topographiques peuvent sans doute être appliquées au vote Front national en grande couronne parisienne et dans le périurbain à partir des années 1980 : le sentiment d’abandon, d’exclusion et d’éloignement des pouvoirs explique ce vote protestataire, plus qu’un glissement de l’électorat communiste vers l’extrême droite <sup>86</sup>.

<sup>82</sup> Jacques Rougerie, *Paris libre 1871*, Paris, Éditions du Seuil, 1<sup>ère</sup> édition 1971 ; la 2<sup>e</sup> édition de 2004 comporte une préface qui actualise la bibliographie ; sur les débats autour du rôle de l’espace, voir p. IV-V.

<sup>83</sup> Henri Lefebvre, *La proclamation de la Commune*, Paris, Gallimard, 1965.

<sup>84</sup> Jeanne Gaillard, *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, H. Champion, 1976, rééd. Florence Bourillon, Paris, L’Harmattan, 1997, 528 p.

<sup>85</sup> Travaux en cours, non publiés, de Jean-Louis Robert.

<sup>86</sup> Henri Rey, *La peur des banlieues*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Bibliothèque du citoyen, 1996, 157 p.



## 3.2. Le poids des implantations parisiennes dans les structures nationales

L'étude des forces politiques dans le cadre régional fait ressortir l'importance accordée aux structures parisiennes, de la Libération aux années 1970. La Fédération de la Seine de la SFIO <sup>87</sup> occupe une place centrale au sein du parti, en regroupe toutes les tendances, concentre ses cadres ; le socialisme parisien, parce qu'il est celui de la capitale, incarne le socialisme français dans ses choix et dans ses pratiques, ce qui ne va pas sans générer un rejet de ce parisianisme en province. De même, à partir de l'épisode du RPF, le gaullisme entreprend une conquête de la région parisienne, appuyée sur des zones de force que sont Paris et la banlieue Ouest, réactivant les réseaux anciens de la droite, le réseau Bokanovski ou le réseau Laval <sup>88</sup>. Après le triomphe électoral du RPF à Paris et en banlieue en 1947, l'implantation RPF se maintient et forme une génération de cadres qui assurent les succès du gaullisme aux débuts de la Ve République. Les années 1960 sont plus difficiles localement, Georges Pompidou favorisant les élus de province. En 1977, la victoire de Jacques Chirac à la mairie de Paris permet au RPR de constituer un bastion parisien à visée nationale.

<sup>87</sup> Pour un cadrage national, voir : Jacques Girault, *L'implantation du socialisme en France au XX<sup>e</sup> siècle : partis, réseaux, mobilisation*, Paris, Publications de La Sorbonne, 2001, 369 p.

<sup>88</sup> " Gaullisme et gaullistes dans l'Ouest parisien de la Libération aux années 1950 ", *Cahiers de la Fondation Charles de Gaulle*, n° 10, 2001.

## 3.3. Les recompositions contemporaines

Le SDAURP, plan d'aménagement qui rompt avec le malthusianisme antérieur et invente les villes nouvelles, a sans doute aussi modifié la géopolitique de la région parisienne <sup>89</sup>. Au milieu des années 1960, les gaullistes sont au pouvoir à Paris, le PC tient les communes de la banlieue rouge industrielle et ouvrière et la SFIO a la maîtrise du conseil général de la Seine. Quant aux franges de l'agglomération, elles sont plutôt dominées par des notables locaux, pour certains proches des républicains indépendants.

<sup>89</sup> Laurent Zylberberg, *De la région de Paris à l'Île-de-France, construction d'un espace politique*, thèse de doctorat de sociologie de l'IEP de Paris, 1992, 469 p., non publiée.

<sup>90</sup> [www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr](http://www.villes-nouvelles.equipement.gouv.fr)

La création des villes nouvelles <sup>90</sup> modifie en profondeur cet équilibre des pouvoirs ; pensées en réseau, elles structurent la grande banlieue et deviennent des lieux de pouvoir décisifs, comme le montre l'exemple de Jacques Guyard, député-maire socialiste d'Évry <sup>91</sup>. La réforme départementale de 1964 porte en germe une redéfinition des pouvoirs. Pour la SFIO le coup est rude, avec la disparition du conseil général de la Seine, dirigé par les caciques du parti opposés au SDAURP ; la Fédération de la Seine disparaît et ses forces se dispersent sur quatre départements. La Fédération de la Seine du PC, déjà prédécoupée en quatre secteurs, s'adapte beaucoup mieux. Le sacrifice de la Seine-Saint-Denis, puis du Val-de-Marne à l'influence communiste, se fait par un accord tacite entre gaullistes et communistes ; l'entente cordiale entre Paul Delouvrier et Georges Valbon, président du nouveau Conseil général de Seine-Saint-Denis et maire de Bobigny <sup>92</sup>, facilite la mise en place des nouvelles institutions.

<sup>91</sup> Jacques Guyard, *Evry, ville nouvelle 1960-2003, la troisième banlieue*, Evry, Espaces Sud, 2003, 351 p.

<sup>92</sup> Voir sa biographie sur le site Maitron.org

<sup>93</sup> Philippe Subra, " Île-de-France : la fin de la banlieue rouge ", *Territoires de pouvoirs en France, Hérodote*, n° 113, 2004, p. 14-27.

La disparition de la banlieue rouge <sup>93</sup> est le second phénomène majeur des trente dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, depuis l'apogée des municipales de 1977, où le PC gagne en région parisienne dix villes de plus de 30 000 habitants. Le décrochage électoral intervient à partir des élections de 1981 et des municipales de 1983, et ne s'est pas inversé depuis. La disparition d'une formation sociale originale apparue au milieu des années 1920 et structurée au moment du Front populaire, qui avait traversé la guerre et la guerre froide, interpelle l'historien. Les communautés ouvrières et populaires des bastions rouges étaient structurées par un patriotisme de clocher à

base de classe, encadrées par un réseau dense d'associations locales organisées autour du Parti communiste, prises en charge par les municipalités fonctionnant comme des villes-providence et offrant crèches, colonies de vacances, services sociaux, logements sociaux, HBM puis HLM <sup>94</sup>.

L'effondrement d'un mode de gestion locale qui a duré plus de cinquante ans renvoie à trois facteurs principaux : la disparition du " socialisme réel " et du mouvement communiste international, horizons lointains mais structurants auxquels s'adossait la culture de bastion ; la désindustrialisation et le regroupement de population d'origine étrangère dans les municipalités communistes, où se concentrent les grands ensembles de logements sociaux ; enfin, l'incapacité des élus communistes, à partir des années du déclin, à adapter leur conception du territoire communal à la nouvelle donne régionale : refus de la désindustrialisation, refus de la mixité sociale, refus de construire de l'accession à la propriété, refus des procédures de la politique de la ville. Ces conceptions strictement défensives, fondées sur une vision fonctionnaliste des territoires communaux, se modifient tardivement au cours des années 1990, ne laissant subsister que le pouvoir de quelques " individus communistes " <sup>95</sup>.

<sup>94</sup> Annie Fourcaut, " Banlieue rouge ", in Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française*, Paris, PUF, 1995, p. 77-82.

<sup>95</sup> Simon Ronai, " Essai d'analyse de l'évolution de l'implantation des municipalités communistes, 1977-2001 ", PCF, *idéologie, politique et société, Communisme*, n° 67-68, 2001, p. 181-205.

# 4. Une histoire de l'imaginaire urbain

En France, le champ historiographique fécond des représentations, héritier de l'histoire des mentalités et de celui des sensibilités, est un univers en pleine expansion. Les enquêtes sur Paris sont innombrables, mais la bibliographie sur la banlieue est beaucoup plus pauvre, malgré un intérêt soutenu et récent des chercheurs <sup>96</sup>. Jusqu'à la fin des Trente Glorieuses, il n'y avait en banlieue ni histoire, ni patrimoine, ni productions symboliques dignes d'être étudiées et le déséquilibre entre les études consacrées à la capitale et celles portant sur la banlieue reste considérable. L'invention d'un patrimoine architectural concernant la proche banlieue parisienne – architecture industrielle et logement social, par exemple – témoigne d'un profond changement de regard. À l'inverse du cas nord-américain où l'idéal banlieusard, utopie non collectiviste basée sur la primauté de la propriété privée et de la famille individuelle constituée depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, règne sur l'esprit des classes moyennes, la banlieue française reste trop souvent synonyme uniquement d'espace de résidence et de travail populaires, voire d'exclusion et de marginalité. Qu'aient toujours existé des banlieues actives, aisées et diverses, que la résidence en périphérie soit le plus souvent une conquête ou un choix ne modifient qu'à la marge les représentations dominantes. Des pans entiers des perceptions contemporaines de l'imaginaire urbain restent dans l'ombre, surtout pour le XX<sup>e</sup> siècle : nous n'avons pas d'histoire du goût du pavillon, ni de travaux sur les appréciations successives de l'habitat collectif, ni d'enquête sur le bonheur d'être banlieusard. Quant au sujet essentiel des représentations des relations entre Paris et les banlieues, on bute sur la difficulté de constituer des corpus de sources substantiels : le séminaire a montré l'intérêt des fonds photographiques <sup>97</sup> et cartographiques qui donnent à voir autrement les limites. Lieux de mémoire communs, territoires construits par des pratiques symboliques partagées et événements fusionnels sont quasi inexistantes : Paris constitue jusqu'à aujourd'hui un exemple caricatural de perception dichotomique entre la ville-centre et les périphéries. Enfin, manquent des synthèses sur l'évolution dans la durée des systèmes de représentation, dont on sait qu'ils se modifient très lentement, selon des temporalités en décalage avec les évolutions sociales, économiques et urbaines : les stéréotypes – figures et lieux – issus des *Mystères de Paris* (1842-1843) existent sur près d'un siècle ; il en va de même de la trace de la zone, disparue physiquement depuis la Seconde Guerre mondiale, mais qui perdure dans l'imaginaire urbain et le vocabulaire contemporain.

<sup>96</sup> Jean-Louis Robert, Danièle Tartakowsky (dir.), *Paris, le peuple XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1999, 231 p. ; *Le Peuple en tous ses états, Sociétés et Représentations*, n° 8, Février 2000, 378 p. Jean-Louis Robert, Myriam Tsikounas, *Imaginaires parisiens, Sociétés et Représentations*, n° 17, mars 2004, 427 p.

<sup>97</sup> Voir les travaux en cours de Jean-Louis Cohen sur le fonds du photographe Roger Henrard (1900-1975), déposé au musée Carnavalet ou Roger Henrard, *Paris d'hier et d'aujourd'hui*, photogr. Roger Henrard et Yann Athus-Bertrand, Paris, Editions du Chêne, 1994, 159 p.

<sup>98</sup> Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Plon, 1958, plusieurs rééditions.

<sup>99</sup> Dominique Kalifa, *Les crimes de Paris : lieux et non-lieux du crime à Paris au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, BILIPO/Paris bibliothèques, 2000, 39 p. ; *L'encre et le sang : récits de crime et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995, 351 p.

## 4.1. De la mobilité des peurs urbaines...

Le classique ouvrage de Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle* (1958) <sup>98</sup> inaugure le genre en mêlant histoire du crime, topographie parisienne et aspects démographiques et biologiques de la vie du peuple parisien. Depuis ces débuts, l'histoire des représentations urbaines reste davantage celle des peurs que du bonheur et des plaisirs, dont les traces archivistiques sont plus rares. Crime et délinquance se déplacent dans l'espace parisien au cours d'un long XIX<sup>e</sup> siècle <sup>99</sup>.

La topographie des lieux du crime – homicide ou agressions physiques – et de sa représentation

dans l'espace parisien et banlieusard est mobile, les représentations du danger ont connu elles aussi une haussmannisation. Les lieux du crime et de la délinquance jouent un rôle aussi grand que le mobile et les circonstances dans la construction des réalités criminelles. Comme l'écrit Balzac dans *Ferragus* (1833) il existe des "rues assassines". La notion d'insécurité est très liée à des ancrages topographiques. Dans un premier temps, le crime c'est d'abord la Cité "dédalles de rues obscures, étroites et tortueuses, qui s'étend depuis le Palais de Justice jusqu'à Notre-Dame" (Eugène Sue *Les Mystères de Paris*). Les lieux sinistres, les "foyers du vice" (l'Île de la Cité, mais aussi les quartiers du Palais Royal, du Temple, de la zone Mouffetard et Contrescarpe) correspondent au cœur de Paris, lieu de pouvoir par excellence (prison, tribunal, Préfecture, la place de Grève : lieu des exécutions du Consulat jusqu'à 1832). Certains observateurs comme Eugène Sue notent cette proximité paradoxale de la délinquance et de la répression.

Cependant sous la Monarchie de Juillet, un premier décentrement topographique s'opère. Le crime et ses représentations abandonnent peu à peu les espaces surpeuplés du centre pour se fixer vers les barrières. Les espaces de la dangerosité urbaine deviennent au Nord le canal Saint-Martin et les terrains vagues qui le bordent, peuplés de bandes de malfaiteurs, Belleville, Ménilmontant et la barrière du Combat, Montfaucon. Dans les quartiers Sud il y a les "steppes" de la Salpêtrière où sévit la nuit la bande de Potron-Minet dans *Les Misérables* de Victor Hugo, et les quartiers pauvres : Saint-Marcel, Saint-Jacques, l'Observatoire (Alexandre Dumas, Eugène Sue). À la même période, on distingue un second mouvement de décentrement topographique, plus fantasmagorique, qui privilégie les sous-sols de Paris : égouts, carrières de Montmartre ou du quartier d'Amérique, les catacombes.

Dans un troisième temps, à partir de l'haussmannisation du cœur de Paris, la représentation de la délinquance se délocalise. L'arasement des taudis, les nouvelles percées et l'annexion des communes de banlieue en 1860 sont immédiatement perçus par les contemporains comme des événements d'une portée capitale au regard des localisations du risque criminel. La figure la plus évidente est la destruction de la Cité : le centre de Paris est enfin vidé de ses poches de vices. Le danger criminel s'est décentré vers deux nouveaux espaces : les quartiers récents de l'Ouest parisien : les hôtels luxueux des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> arrondissements (Paul Féval, *Les habits noirs*, 1865), la Madeleine, la Chaussée d'Antin, les Champs-Élysées, le bois de Boulogne. D'autre part, les quartiers ouvriers qui se développent à la périphérie de l'Est et du sud parisien et qui correspondent aux communes annexées en 1860 : La Butte aux Cailles, la Butte Montmartre, La Villette, La Chapelle, Bercy, Javel, les berges du Point du Jour. De l'autre côté des Fortifications, vers les banlieues, les représentations sont souvent plus contrastées. La zone est évoquée comme un endroit plus pittoresque que dangereux.

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on signale que les banlieues cossues sont victimes de cambriolages à répétition et on regrette l'insuffisance de la présence policière dans ces secteurs considérés comme des refuges de malfaiteurs (la bande à Bonnot, l'affaire Tropmann à Pantin...), où la surveillance policière est moindre. La présence des interdits de séjour à Creil-Montataire pose problème à cause de leur mobilité ferroviaire. Dans le même temps un mouvement de recentrement s'opère : la représentation du crime fait un retour aux sources et les Halles, les environs du Temple, des Arts-et-Métiers redeviennent l'épicentre de la dangerosité urbaine.

## 4.2. ... à celle des stéréotypes : zone indécise et banlieue exquise

**100** Martin Pénet, *Mémoire de la chanson : 1200 chansons du Moyen âge à 1919*, Paris, Omnibus, 2001, 1535 p. ; *Mémoire de la chanson : 1200 chansons de 1919 à 1945*, Paris, Omnibus, 2004, 1517 p.

Dans les stéréotypes de la chanson de variété <sup>100</sup> destinée au grand public et très largement diffusée de 1860 à 1960, la périphérie parisienne est à la fois zone indécise et banlieue exquise. Les Fortifications représentent une masse indistincte ainsi qu'un lieu de refuge garantissant l'anonymat : amoureux, marginaux, aussi bien que les hors-la-loi peuvent donc s'y retrouver en toute tranquillité, cette représentation correspond à celle que l'on trouve dans d'autres supports (journaux, littérature...). Les faubourgs de la capitale sont très représentés mais la banlieue, même proche, l'est très peu. Les chansons d'Aristide Bruant ne parlent que de Paris. Il faut attendre les années 1892-93 pour que les chanteuses réalistes, (Yvette Guilbert, Eugénie Buffet) créent des chansons prenant pour décor faubourgs et fortifs (dans *La pierreuse*, Yvette Guilbert chante l'histoire d'une prostituée et de son souteneur détroussant les bourgeois sur les fortifs). Sont aussi représentés les bandes d'Apaches : les " costauds de la Villette " ou encore les " écumeurs d'Aubervilliers ". La circulation s'effectue dans le sens de Paris à la banlieue : du centre vers la périphérie, et les chansons n'évoquent ni l'octroi ni la fraude. Les chansons mettent en scène les fortifs et leur folklore, non les zoniers, ceux-ci étant hors de Paris. Seuls les Parisiens ont donc droit de cité dans ces chansons. Entre 1920 et 1960, la destruction des fortifications et le déclassement de la zone militaire ont donné lieu à quelques chansons satiriques et caricaturales. Après 1925, le zonier, appartenant jusque-là à la banlieue, devient parisien : il commence dès lors à faire l'objet de chansons (*La zone* de Fréhel, *Marché Saint-Ouen* de Piaf). Ce corpus demeure cependant assez mince et la figure des zoniers finira par disparaître des chansons dans les années 1930. Avec la construction des HBM, l'idée de banlieue " rose " – celle des briques roses des bâtiments – s'opposera à celle de banlieue " rouge " de la carte électorale. Aubervilliers inspirera Jacques Prévert aussi bien que Léo Ferré.

Le deuxième thème abordé par les chansons est celui de la banlieue exquise, ou le bol d'air pur. On recense environ 80 chansons dont l'intrigue se situe, soit en banlieue d'une manière vague, soit dans une ville de banlieue citée. Entre 1880 et 1900, la plupart des chansons se déroulent dans les lieux de villégiature bourgeoise et bohème (de Meudon à Asnières, sur les bords de Seine, à Robinson et sur le territoire du Plessis-Piquet), car chaque dimanche s'y retrouvent plusieurs milliers de Parisiens. Le 13 juillet 1906 est votée la loi sur le repos hebdomadaire obligatoire, initiative fêtée par plusieurs chansons. Après la première guerre mondiale apparaît l'idée de semaine anglaise : un repos hebdomadaire commençant le samedi midi pour s'achever le lundi matin, ce qui rend possible les excursions en banlieue. Parallèlement, l'évolution de la configuration des bords de Seine, – plus de trafic fluvial motorisé et une augmentation de l'industrialisation – la fait passer de mode, au profit des bords de Marne, de Robinson et des forêts avoisinantes. La question des transports est elle aussi déterminante (chemin de fer vers Saint-Germain et vers Boissy et les bords de Marne). Des centaines d'établissements existent ainsi sur les bords de la Marne. Le modèle des guinguettes devient un véritable stéréotype, aussi bien dans le cinéma (Marcel Carné, *Nogent*, *El Dorado du dimanche*, 1929, *A la Varenne*, 1933, clip musical de Jean Dréville) que dans la chanson. Les chansons sont poétiques et positives et la musique est basée sur des rythmes de danse, à trois temps, de type valse ou java... Ce sont donc des chansons " à danser ". Elles relatent le voyage d'une journée, la fuite de Paris, en trois étapes : le voyage vers la banlieue, le délassement, le retour et les souvenirs nostalgiques. Les héros en sont toujours les Parisiens. Très peu de chansons prônent l'installation en pavillon ! Par contre, le dimanche à la guinguette est un véritable modèle social parisien (*Aux quatre coins de la banlieue*, 1936, paroles de Michel Vaucaire, interprété par Damia).

À la fin des années 30, le mot " banlieue " apparaît dans le titre de quelques chansons. Mais le banlieusard n'apparaît dans la chanson que par le biais des transports, lorsqu'il vient travailler à Paris. Dans les années 50, quelques unes parlent de la banlieue : " Banlieue : c'est après Paris

c'qu'on a fait d'mieux ! ". Les thèmes des fortifs et des guinguettes apparaissent d'une manière totalement stéréotypée. Les textes correspondent aux attentes du public parisien et sont destinées à l'amusement, il ne s'agit pas d'œuvres engagées ou sociales. Dans ces productions destinées au marché parisien, la banlieue sert à nourrir le mythe de Paris et demeure englobée dans le territoire de la Ville. Mais ces modèles s'épuisent : à partir de 1975, de moins en moins de chansons concernent la banlieue, et la chanson reste muette devant les grands ensembles (malgré *Béton armé*, 1968, paroles de Henry Gougaud, interprétation des Frères Jacques). Enfin, les itinéraires s'inversent dans les années soixante : on ne va pas de Paris à la banlieue pour les loisirs mais de la banlieue vers Paris pour travailler. Les loisirs s'éloignent géographiquement : vers la campagne, la plage... Depuis les années 1980, la banlieue cherche à constituer sa propre culture, inventant d'autres stéréotypes et cherchant à n'être plus instrumentalisée par Paris.

### 4.3. Patrimoine et changement de regards

L'invention du patrimoine en banlieue témoigne d'un profond changement de regard. Alors qu'ils semblaient vides de monuments historiques, l'inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, créé en 1964 par André Malraux, service du Ministère de la Culture et de la Communication, s'attaque aux départements de la proche banlieue parisienne au début des années 1980. L'inventaire étudie l'architecture et l'urbanisme jusqu'aux réalisations des années 1970, tandis que l'étude du patrimoine mobilier s'arrête à 1940, à l'exception des collections des musées <sup>101</sup> soit un recensement " de la petite cuillère à la cathédrale " pour reprendre une formule célèbre. En banlieue, le repérage des lieux et des bâtiments était difficile. Alors que l'histoire de Paris semble défrichée et son patrimoine connu, l'étude de l'histoire et du patrimoine de la banlieue pose problème : il semblerait ainsi que la capitale, hérissée de chefs-d'œuvre, soit entourée d'une zone ne représentant aucun intérêt patrimonial. Ce repérage s'est effectué, dans un premier temps, d'après les plans cadastraux des communes. Il a fallu inventer ce sujet d'étude et convaincre les élus locaux. Ces enquêtes sur le patrimoine en banlieue se sont inscrites dans le cadre d'un projet régional de recherche, en partenariat avec les collectivités territoriales (communes, communautés d'agglomérations et de communes). Pour les Hauts de Seine – où est implanté le Musée d'Ile-de-France – et le Val-de-Marne, l'enquête est achevée et toutes les communes ont reçu un état des résultats de cette investigation. Des enquêtes thématiques, publiées dans la collection des Cahiers du patrimoine, mettent en valeur les édifices spécifiques nés du développement urbain de la banlieue depuis l'ère industrielle : de la Restauration à la Ve République, un effort missionnaire continu conduit à la construction d'églises en banlieue, afin de donner un sanctuaire à chaque commune <sup>102</sup> ; les équipements communaux – mairies, écoles – se densifient, à la fin du XIXe siècle, par le biais d'un municipalisme gestionnaire volontariste ; les équipements sportifs et de loisirs <sup>103</sup> – hippodromes, clubs nautiques, stades – rappellent la vocation ludique de la banlieue. La mise au jour du patrimoine industriel, menacé de disparition par la désindustrialisation et la pression foncière, résulte d'enquêtes pionnières initiées au milieu des années 1980 <sup>104</sup>

La Seine-Saint-Denis poursuit l'inventaire de son patrimoine, dans une démarche emblématique de la volonté de valoriser les réalisations originales d'une banlieue industrielle et populaire <sup>105</sup>. Le territoire de Seine Saint-Denis est un territoire stigmatisé et cette idée d'un espace à l'abandon est reprise par les habitants. En 1993, 70 édifices sont classés comme monuments historiques ; ils sont peu représentatifs du patrimoine et ne correspondent pas avec l'image que s'en font les habitants et les élus : ce sont des églises, des châteaux, des résidences aristocratiques. Par

**101** <http://www.culture.gouv.fr> permet l'accès aux cinq bases de données nationales du Patrimoine.

**102** Antoine Le Bas, *Des sanctuaires hors les murs. Églises de la proche banlieue parisienne 1801-1965*, Cahiers du Patrimoine, n° 61, 2002, 257 p.

**103** *Architectures du sport. Val-de-Marne, Hauts-de-Seine*, Cahiers du Patrimoine, n° 23, 1991.

**104** *Architectures d'usine en Val-de-Marne (1822-1939)*, Cahiers du Patrimoine, n° 12, 1988.

**105** Un protocole de décentralisation en matière de patrimoine et d'architecture a été signé entre l'État et le département de Seine-Saint-Denis en 2002. Le département s'est doté d'un bureau du patrimoine, dont les travaux sont suivis par un conseil scientifique.



exemple, la basilique de Saint-Denis est peu fréquentée par les habitants de la ville et du département. En même temps, des bâtiments sont menacés par la pression urbaine et les rénovations. Sur le site de la Plaine Saint-Denis, le patrimoine industriel a pratiquement disparu (les gazomètres, usines à gaz...). La sensibilisation au patrimoine a porté en premier lieu sur l'archéologie au moment du prolongement de la ligne 13 du métro en 1973. Il y a eu une prise de conscience que les vestiges carolingiens allaient être détruits avec les rénovations urbaines. Le Conseil général et, en particulier, le bureau du patrimoine ont essayé de convaincre l'aménageur de préserver le sous-sol archéologique. Ces opérations ont permis aux élus des villes du département de prendre conscience de l'intérêt des habitants pour les recherches historiques et d'initier un nouveau rapport du public à son territoire. Ensuite, les champs d'intervention de cette action se sont élargis en partenariat avec l'inspection académique autour de projets pédagogiques sur diverses thématiques du patrimoine local.

Deux thématiques ont été choisies pour rendre compte des mutations du territoire, combler le déficit de connaissances et donner des éléments d'appréciation aux élus locaux : le logement social et le patrimoine industriel. Une concertation avec différents organismes patrimoniaux a été mise en place pour élaborer un atlas du patrimoine qui met à disposition en ligne (<http://213.186.61.14/~atlaspat>) une bibliographie et un corpus cartographique.

Ces deux types de patrimoine sont peu connus par le grand public. L'étude débute en 1850 pour finir à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Le premier travail sur le patrimoine industriel a consisté à suivre la logique de développement de l'industrialisation de Paris et de sa banlieue, a essayé de comprendre l'implantation des entreprises comme Alsthom par exemple. L'appel à d'autres inventaires patrimoniaux tels que ceux des terrains horticoles (Montreuil, Bagnolet...) permettent de comprendre l'implantation des petites usines. La seconde enquête sur le logement social, qui s'accompagne d'un travail de terrain et d'une sensibilisation des habitants, ouvre sur des débats très contemporains autour du renouvellement urbain, de la destruction ou de la rénovation des constructions de logement social <sup>106</sup>. La Seine-Saint-Denis se révèle une terre d'expériences comme le montre la construction des cités-jardins à Stains, le travail de l'architecte Émile Aillaud (Cité de l'Abreuvoir à Bobigny, Les Courtilières), l'œuvre de Marcel Lods. Les projets non réalisés sont également pris en compte comme le projet d'hôpital à Aubervilliers sur l'emplacement du Fort.

<sup>106</sup> Benoît Pouvreau, *Le logement social en Seine-Saint-Denis (1850-1999)*, Conseil général de Seine-Saint-Denis, Coll. "Itinéraires du Patrimoine", 2003.

<sup>107</sup> Frédéric Edelman, *Le Monde*, 21 janvier 2005.

<sup>108</sup> "Le centre national de la danse s'y est installé l'été dernier et depuis, la ville renaît : restos, bars, boutiques ne cessent de s'ouvrir (...)", Marina Rozenman, "ça bouge à Pantin !", *Elle*, 13 juin 2005, p. 148. voir : [www.elle.fr](http://www.elle.fr), rubrique "vie privée".

Cette recension ouvre sur la compréhension locale des logiques de la maîtrise d'ouvrage publique, liée au socialisme ou au communisme municipal et aux sociétés d'économie mixte.

Fondamentalement, ce décentrement qui valorise l'ensemble des édifices de l'ère industrielle, les sanctuarise et pose en des termes nouveaux la question de leur avenir. De ce point de vue, la transformation du centre administratif de Pantin au bord du canal de l'Ourcq, construction de béton des années 1970 due à Jacques Kalisz, architecte communiste membre de l'AUA de 1963 à 1972, en Centre national de la danse, est exemplaire de la mutation conjointe des usages et des regards. Le bâtiment, réhabilité par Antoinette Robain et Claire Guiyette, récompensées pour ce travail par l'Équerre d'argent 2004 <sup>107</sup>, entraîne la mutation de cette interface Paris/banlieue <sup>108</sup>.





# Revisiter les lieux communs de Paris et de l'Ile-de-France

Il est difficile de conclure ce bilan, qui n'est ni une histoire globale des relations entre Paris et les banlieues, ni un simple survol de l'historiographie à destination d'un lectorat académique. À l'heure où les historiens de l'urbain abordent enfin les Trente Glorieuses, que dire des apports de l'histoire à prétention scientifique au débat public ?

Notre propos est d'abord pédagogique, au sens le plus large du terme : la lecture de ce texte, à l'aide de la bibliographie et des notes de bas de page, ouvre à chacun la boîte à outils de l'historien, permet des recherches plus avancées et des interprétations différentes. L'inclusion de sites web et de liens hypertexte renvoie à de nombreuses ressources documentaires et illustrations, et conduit à d'autres parcours de lecture, en fonction des attentes de chacun, étudiant, chercheur, citoyen, professionnel ou élu <sup>109</sup>. Le rassemblement des connaissances dispersées montre les pleins et les vides de la recherche historique, et vise à faire naître des vocations de chercheur, professionnel et amateur.

**109** Le modèle de ce type d'article historiographique est la contribution de Philip Ethington : " Los Angeles and the problem of historical knowledge ", à voir sur : [www.usc.edu/dept/LAS/historylab/LAPUHK](http://www.usc.edu/dept/LAS/historylab/LAPUHK)

**110** Simon Ronai, " Paris et la banlieue : je t'aime, moi non plus ", *Hérodote*, n° 113, 2004, p. 28-47.

**111** Voir l'exemplaire exposition " Douce banlieue, mémoire retrouvée, identité partagée ", produite par les archives municipales de Saint-Denis en 2004 sous la direction de Frédérique Jacquet, conservateur, directrice des archives municipales. Les matériaux recueillis vont être publiés aux Editions de l'Atelier. Voir *Mémoires vives*, périodique des archives municipales, n° 6, 2004 et la création multimédia destinée aux enfants liée à l'exposition : [www.copainsdebanlieue.com](http://www.copainsdebanlieue.com)

Ce bilan raisonné a aussi une vocation civique : dans le cas des relations Paris/banlieues, analyser finement certains moments-clefs permet de dépasser le passif et d'abandonner les idées reçues sur le désamour entre Paris et la banlieue <sup>110</sup>. L'annexion de 1860 a été ainsi débattue et assez vite digérée, le département de la Seine n'était pas un carcan sous-administré mais un espace de débats et de pratiques administratives innovantes et la vitalité sociale des espaces urbains – comme les bords de la Seine – est une réalité extrêmement mouvante, antinomique ou peu dépendante des politiques d'aménagement. Réintroduire les temporalités rappelle que les mythes aussi ont une histoire, ancrée dans des lieux, mobile et contingente. La domination symbolique de Paris sur la banlieue est une construction historique, qui apparaît au milieu du XIXe siècle, et dont il faut interroger les évolutions. La disparition de la banlieue ouvrière lui ouvre les portes de l'histoire et de la dignité <sup>111</sup>, les représentations réciproques se modifient, sous l'effet des mutations sociales comme de certaines entreprises volontaristes. Enfin, l'histoire incite également à changer d'échelle : pour sortir d'une vision franco-française des représentations Paris/banlieue, il faudrait amorcer un travail comparatiste, avec l'image des autres métropoles (européennes, mais pas seulement), qui nous aiderait à relativiser la coupure héritée du rapport particulier du territoire national à la capitale d'un État construit autour d'elle.

# Annexes

## Programme 2003 - 2004

### **Mercredi 19 novembre 2003**

#### **Séance inaugurale, Pour une histoire croisée de Paris et de ses banlieues à l'époque contemporaine**

Présentation du séminaire par Pierre Mansat, Adjoint au Maire de Paris, chargé des relations avec les collectivités territoriales d'Ile-de-France ; Annie Fourcaut, Professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne ; Jean-Louis Cohen, Institut français d'urbanisme, Université Paris 8 ; Gabriel Dupuy, Professeur de géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

### **4 décembre 2003**

#### **Paris entre ouverture, fermeture et sacralisation : barrières, fortifs, zones, etc.**

Intervenants : Nathalie Montel (encp-latts), L'annexion par Paris de sa banlieue en 1860 : une décision naturelle ? ; Florence Bourillon (Univ. Paris XII-Créteil), La banlieue au péril du fisc, annexion et impôt foncier (1860) ; André Lortie (architecte et enseignant), La ceinture de Paris : barrière et seuil.

### **22 janvier 2004**

#### **Lieux de pouvoir, élus de Paris, élus de banlieue, personnels municipaux**

Intervenants : Emmanuel Bellanger (Univ. Paris 8, chargé de recherche à la mission histoire de la préfecture de Seine-Saint-Denis), La " banlieue municipale " : des maires, des employés de mairie et une tutelle préfectorale à l'unisson, 1880-1940 ; Thierry Bonzon (Univ. Marne-la-Vallée), Gouvernement local et espace urbain parisien durant la Première Guerre mondiale ; Philippe Nivet (Univ. d'Amiens), L'État contre Paris ? L'analyse d'Alain Griotteray rapporteur du budget de la Ville (1959-1965) ; Claude Pannetier (chs du xxe siècle, cnrs), Les élus municipaux se réclamant du mouvement ouvrier à Paris et en banlieue du début du siècle à la veille de 1968 : survivances du Paris rouge et piliers de la banlieue rouge.

### **4 mars 2004**

#### **De la ville à la région**

Intervenants : Bernard Marchand (Univ. Paris 8, École nationale des travaux publics de l'État), Cohérence et incohérence de la région parisienne du Second Empire à nos jours ; Pascal Guillot (Univ. Paris 13), André Morizet et le Grand Paris ; Mathieu Flonneau (Univ. Paris 1), Le district, l'horizon 2000 et la fabrique d'une conscience régionale ; Loïc Vadelorge (Univ. Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines), Les villes nouvelles ont-elles été le fer de lance de la réforme régionale ? ; Michel Carmona (Univ. Paris IV, Institut d'urbanisme et d'aménagement de la Sorbonne), La Région, d'Hausmann au Grand Paris.

### **3 mai 2004**

#### **Géopolitique de l'agglomération, de juin 1848 au gaullisme**

Intervenants : Jacques Rougerie (Univ. Paris 1), De juin 1848 à la Commune : y a-t-il des espaces parisiens ? ; Jean-Louis Robert (Univ. Paris 1), Crise, croissance urbaine et poussée populiste au tournant des années 1880-1890 : le boulangisme et l'espace de l'agglomération parisienne ; Gilles Morin (chs du xxe siècle), Forces et faiblesses du socialisme dans le département de la Seine de 1945 à 1971 ; Gilles Le Beguec (Univ. Paris X), Le mouvement gaulliste et la redistribution des cartes politiques dans la région parisienne, 1947-1977.

**21 juin 2004**

**La mise en commun du territoire : conflits et partages**

Intervenants : Frédéric Moret (Univ. Marne-la-Vallée), Les fortifications de Paris, horizon du développement de la capitale et définition de la banlieue sous la Monarchie de Juillet ; Patrick Eveno (Univ. Paris 1), Paris, ville média ; Isabelle Backouche (ehess), Conflits d'usage et dynamiques spatiales : le cas de la Seine à Paris, xviiiè-xixe siècles ; Solenn Guevel (Univ. Paris 8), Paris, ses banlieues et ses canaux au xixe siècle.

## Programme 2004-2005

**28 octobre 2004**

**La représentation des espaces**

Intervenants : Dominique Kalifa (Univ. Paris 1), Crime et délinquance dans l'espace parisien au grand xixe siècle : implantations et déplacements ; Martin Pénet (chs du xxe siècle), " Zone " indécise et "banlieue" exquise : stéréotypes dans la chanson de Paris (1860-1960) ; Hélène Fernandez (Direction régionale d'Ile-de-France), Le dessin de la " Ville " : rendre visible l'invisible. l'exemple des documents de planification de la Région de Paris entre 1934 et 1994.

**2 décembre 2004**

**Territoires, patrimoines et changements de regards**

Intervenants : Dominique Hervier et Antoine Lebas (Direction régionale de l'action culturelle de l'Ile-de-France, Service de l'inventaire général), Patrimoine des communes de la proche banlieue parisienne : quelles méthodes d'approche ? Quels patrimoines inventorier ? ; Évelyne Lohr et Olivier Meyer (Inventaire, bureau du patrimoine Conseil général de la Seine-Saint-Denis), Le patrimoine en Seine-Saint-Denis : un enjeu culturel et urbain ; Jean-Louis Cohen (Institut français d'urbanisme, Univ. Paris 8), Vu du ciel : la ceinture de Paris dans l'objectif de la photographie aérienne.

**27 janvier 2005**

**Migrations et déplacements en Ile-de-France**

Intervenants : Jean-Claude Farcy (cnrs, Univ. de Bourgogne), Les migrations provinciales vers la région parisienne à la fin du xixe siècle ; Claire Zalc (cnrs, ihmc), Les immigrants dans l'espace parisien : des lieux et des liens. Localisations, trajets et implantations des étrangers à Paris et en banlieue de 1918 aux années 1970 ; Natacha Lillo (Univ. Paris VII, ceric, chevs), Immigrés espagnols à Paris et en banlieue entre 1914 et 1980.

**10 mars 2005**

**Géopolitique 2 : du Gaullisme à nos jours**

Intervenants : Michel Carmona (Univ. Paris IV), Le district de la région parisienne, de De Gaulle à Mitterrand ; Laurent Zylberberg (Docteur en sciences politiques), Quarante ans après, le Schéma directeur a-t-il modifié la géopolitique de la région parisienne ? ; Simon Ronai (Cabinet Orgeco, Univ. Paris VIII), Grandeur et décadence des banlieues rouges ; Henri Rey (Cevipof, IEP), Les transformations électorales dans l'espace francilien.

# Annexes

## Comité scientifique

**Isabelle Backouche**

EHESS

**Jean Bastié**

université Paris 4 Sorbonne /  
société de géographie

**Florence Bourillon**

université Paris XII Créteil

**Michel Carmona**

université Paris IV Sorbonne

**Pierre Casselle**

bibliothèque administrative de la Ville de Paris

**Jean-Louis Cohen**

architecte / université Paris VIII Saint-Denis

**Jean-Philippe Dumas**

archives de Paris

**Gabriel Dupuy**

université Paris I Panthéon-Sorbonne

**Nicole Eleb-Harlé**

IPRAUS / école d'architecture de Paris-Belleville

**Olivier Faron**

université Paris IV Sorbonne

**Annie Fourcaut**

université Paris I Panthéon-Sorbonne

**Jacques Girault**

CRESC université Paris XIII Villetaneuse

**Bernard Landau**

mairie de Paris

**François Loyer**

commission du vieux Paris

**Susanna Magri**

CSU / CNRS

**Michel Margairaz**

université Paris 8 Saint-Denis

**Christian Oppetit**

archives départementales de Seine-Saint-Denis

**Luc Passion**

bibliothèque historique de la Ville de Paris

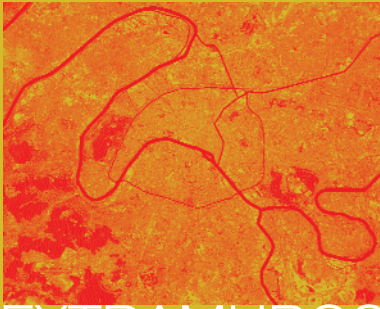
**Danièle Voldman**

IHTP / CNRS

**Henri Zuber**

médiathèque RATP





# EXTRAMUROS

**Direction de la décentralisation  
et des relations avec les associations,  
les territoires et les citoyens**

**Sous-direction  
de la coopération  
territoriale**

**11, rue de l'Ave-Maria  
75004 Paris**

**Téléphone  
01 42 76 73 69  
01 42 76 74 76**

**Fax 01 42 76 74 85**

**Web <http://www.paris.fr>**

**e-mail [extramuros@paris.fr](mailto:extramuros@paris.fr)**

**Étude réalisée par**

**Centre d'histoire sociale du XXe siècle  
université Paris 1 Panthéon / Sorbonne  
UMR8058 (CNRS)  
9 rue Malher, F-75181  
75004 Paris**

**Annie Fourcaut  
Mathieu Flonneau**